



AMICALE

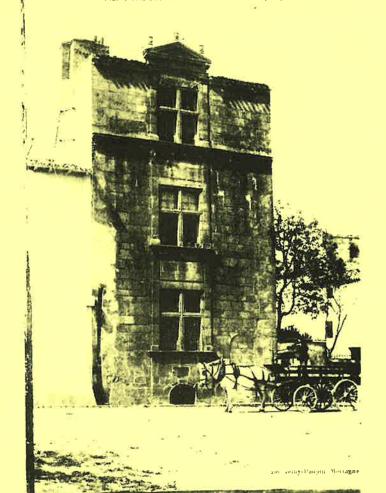


VENDEE

PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE

481. LA ROCHE-sur YON (Vendée) - Place de l'Horloge Vieille Mai-ou, datant de 1506, où coucha Napoléon



ROCHESURYON

(L'Ancien Régime)

LA-ROCHE-SUR-YON (La Première République)



DÉB. 79
BOURBON-VENDÉE (La Restauration)



(Le Second Empire)



(La 3ª République)



FOYER PILOTE LUMINAIRES

35 _ Boulevard A. BRIAND

85000 : LA ROCHE SUR YON

Magasin spécialisé

lustrerie tous styles

350 m² d'exposition

pour BIEN vous servir





DEMENAGEMENTS

AGENCE DE VOYAGES (51) 37.23.84

Tél.

48, rue de Verdun La ROCHE-sur-YON

MAURICE CLAVERIE ASSURANCE LA PATERNELLE RESIDENCE LYAUTEY 6. PLACE DE LA VENDEE 85000 LA ROCHE-SUR-YON

TEL. 37.26.12

ASSURANCES VIE-RESPONSABILITÉ CIVILE AVIATION-MARITIME

AUTO_ MOTO BATEAU_ SUPER-LOURD

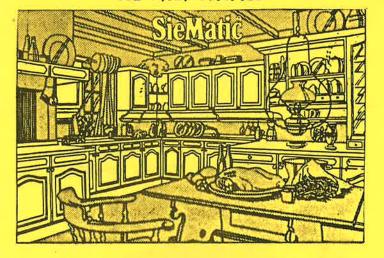
EN TRADITIONNEL OU FORMATION ACCELEREE

CENTRE de FORMATION ROUTIERE MARIONNEAU

21, RUE FOCH

TEL: 37.03.89

visitez



Une exposition permanente de :

- CUISINES rustiques et contemporaines.
- SANITAIRES et accessoires.
- CARRELAGE.

vdier

Bd de l'Industrie - Zone industrielle Sud 31X - 85001 LA ROCHE SUR YON

BOSTON

LA BOUTIQUE POUR LES HOMMES ET LES FEMMES RAFFINES

> 27, Ruo Georges Ciemenceau LA ROCHE-GUR-YON Tél. 37.27.22



tous crédits immobiliers

(Résidences Principale et Secondaire)



achat, construction, travaux

5. Place du Théâtre

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone (51) 37.06.86 - 37.32.53



Philatélie.

G. Dupuis

ACHAT & VENTE

TIMBRES, CARTES POSTALES, MONNAIES

MATÉRIEL PHILATÉLIQUE

Dépositaires des marques

LEUCHTTURM

SAFE

LINDER

YVERT

TÉL. (40) 20.45.71 R. C. A 310 695 705

2 RUE DES DEUX PONTS 44000 NANTES

ETS BIRON s. a.

ORTHOPEDISTES

26 à 30, r. Président de Gaulle 85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone: (51) 37.07.72

Fournisseurs agréés des Ministères Caisses Maladies

et

Centres d'Appareillages

FABRICANTS de a Chaussures orthopédiques et sur mesures

Semelles correctrices:

Ceintures et corsots médicaux sur mesures

Chaussures médicales et Thérapeutiques

VENTE ou LOCATION de : Tous matériels pour blessés et handicapés.





la sécurité du traditionnel l'agrément du sur mesures



" CALICOT "

Etablissements GUILLET

Tissus - Nouveautés - Ameublement Confection de Travail

6, rue Maréchal-Joffre - Tél. : 37-44-68 85000 LA ROCHE-SUR-YON

> Centre Commercial des Halles 85000 LA ROCHE SUR YON Tél. (51) 37.36.88

BULLETIN

DE L'AMICALE PHILATELIQUE

YONNAISE

NUMERO 7

JUIN 1980

	SOMMAIRE	
2	°° Le Mot du Président	Y. PAUVERT
3. 4	°° Liste des Amicalistes	
5	°° Le Congrès du G.P.C.O.	G. ABERT
6	°° La Page des Jeunes	
7. 8	°° L'Automation postale à la Roche	B. ROYER
9	°° Liaison aérienne avec l'Ile d'Yeu	Cl. BELLEIL
10	°° Quand la Vendée s'appelait département VENGE	M. BRUNO
11 à 16	°° La Poste par Chemins de Fer	
	en Vendée : Les Ambulants	M. BRUNO
17	°° La Cote, le Prix et le Collectionneur	Y. PAUVERT
18	°° Nouveaux tirages des "Sabine"	
19 à 25	°° La Compagnie"AIR-BLEU"	Cl. BELLEIL
26	°° Curiosités	
27 - 28	°° Parlons le même langage	G. ABERT
29 à 32	°° Les Plis non urgents déposés en nombre	J. LATREUILLE
33 à 36	°° A l'attention des Carnétistes	J.P. GAUDEMER
37	°° Les Nouvelles Flammes de Vendée	G. ABERT
38	°° Quand les Flammes de St Jean-de-Monts	
39 - 40	°° Informations en vrac	
41 à 47	°° La Collection thématique (1ère partie)	E. MOREAU

Directeur de la Publication : Yves PAUVERT Impression des textes : A.T.A.C. Impression des pages publicitaires : BUROPLAN Boulevard d'Angleterre LA ROCHE-SUR-YON.

le mot du Président

L'AMICALE Philatélique...

Que d'espoirs, de sous-entendus et parfois de déceptions dans ce simple mot "AMICALE"!

Je ne pensepas devoir en faire l'étymologie, "l'instruction, c'est comme la confiture" a dit quelqu'un, "moins on en a, plus on l'étale". Le Petit dictionnaire Larousse nous dit simplement qu'un ami est quelqu'un avec qui ont est lié d'une affection RECIPROQUE. Il me semble donc superflu d'aller plus avant pour démontrer qu'une Amicale est un groupe d'amis qui s'estiment et se respectent réciproquement.

Mais il n'est pas souvent facile d'avoir de "bons amis", d'avoir quelqu'un en qui on puisse avoir une confiance profonde... et qui ne vous critique pas dès que vous avez le dos tourné. Je pense qu'un véritable ami est totalement désintéressé et honnête envers vous. N'oublions pas pour autant que les "amis" ont une conscience qui leur dicte leurs actes et qu'ils en sont entièrement libres.

Combien de fois ai-je entendu quelqu'amicaliste dire "UNTEL aurait dû me donner ceci, ou m'échanger cela plutôt qu'à UNTEL, je le prenais pour un ami, je me suis trompé...". Seulement, on oublie que le UNTEL en cause a plusieurs amis et que, s'il peut partager équitablement son amitié, il ne peut pas toujours diviser les choses matérielles que nous appelons des pièces de collection. Bien sûr, je connais moi aussi ce qu'est la déception de vous voir "passer sous le nez" une marque postale ou une rareté qui vous fait tellement envie et qui trouble vos nuits. Vous pouvez peut-être déraisonnablement, en vouloir au négociant qui l'a vendue à "un autre", mais peut-on en vouloir à l'AMI ? Sûrement pas, car lui vous estime et pense que la réciproque lui fera pardonner de ne pas vous avoir accordé, passagèrement du reste, la préférence en laquelle vous avez placé tant d'espoirs!

Là comme ailleurs, l'amitié doit-être accompagnée d'une grande patience, mais n'est-ce pas la principale qualité d'un vrai collectionneur... Et, pour critiquer un ami, ne faut-il pas être soi-même exempt de tout reproche ?

N'allez pas penser que ce "mot" a été rédigé un jour de pluie, mais je voudrais tant que nous soyons encore plus soudés, sans rancoeur, sans arrière-pensées. Je voudrais tant que les Amicalistes n'attendent pas que des services ou des profits de leur Association et que des échanges plus nombreux s'instaurent sans avoir constamment à l'esprit les mots "gains", "pertes", "prix".

Mais les voeux pieux ne sont-ils pas les plus beaux!

Y. PAUVERT.

NOTRE AMICALE EN 1980

Plusieurs amicalistes ayant émis le souhait de connaître les noms des adhérents à l'A.P.Y., voici dressée par le secrétaire la composition de notre Amicale au ler Mars 1980.

Gérard ABERT

Jean-Paul ALLARD

René ARDRIT

Francis AUDRAN

Guy ARNAUD

Lucien AYMARD

Marcel BADIER

Eugène BARADEAU

Michel BARBIER

Guy BARRE

Hervé BEDUNEAU

Claude BELLEIL

Pierre BENINI

Guy BERNIER

Marthe BERNIER

Mme BERTHOME

Maurice BONNET

Marcel BOUDIN

Jean James BOULARD

Gérard BRETAUDEAU

Gisèle BRETHOME

Jacky BRETHOME

Marcel BRONSIN

Maurice BRUNO

Jacques BUREAU

Paul CANET

Charles CHAIGNE

Michel CHARRIER

Pierre CHERON

Richard CHAUVINEAU

Marcel CHEBROUX

Raymonde CHEVALLIER

Jean Luc CHEVOLLEAU

Maurice CLAVERIE

Danièle CLERC

Robert CLERTEAU

Richard COQUET

Jeanne CUSSON

Marius DEMARIA

Michel DOUAUD

Adrien DRANGUET

Henri DUMAS

Christian DUPONT

Claude ELOUARD

Hubert FAUCHARD

Paul FAUSSIER

Claude FAUVEAU

Yves FAVREAU

Michel FOUCAUD

Françoise FRANCHETEAU

René GAILLARD

Jean Pierre GAUDEMER

André GAUDIN

Christian GENDEY

André GIGAUD

Hubert GILLAIZEAU

Jean Jacques GRASTEAU

Claude GUILHEMJOUAN

Marcel GUILLET

Jean Pierre HURTAUD

Jean JANACEK

Jérôme JAUFFRINEAU

PENSEZ A NOS ANNONCEURS ... MERCI D' AVANCE !

Marcel JOUSSET

Alain KERDRAON

Renée LANDREAU

Didier LAPORTE

Jean LARDIERE

Jacques LATREUILLE

Jean Yves LEBARBIER

Donatien LE BEAU

Marcel LEGAL

Mme LE PAGE

Marcel LELONG

Mr LE VIAVANT

Jean Paul LEZEAU

Pierre L'HERMITE

Gaston LOISELET

Alain LORETTE

Jean Pierre LOUANGES

Michel MAILLAUD

Mme MAINDRON

Daniel MARTIN

Bernard MERLAUD

André MEUNIER

Maurice MORAND

Charles MOREAU

Etienne MOREAU

Michel OLIVIER

Christian PAUVERT

Yves PAUVERT

Yannick PENISSON

Marcel PEROCHAUD

A. PERREIN

Yvon PERROCHEAU

Emile PICHERIT

Michel PICOT

Gilles POUPET

Georges PROST

Pascal RABIER-GIRAUDEL

Gilbert RAGAS

James RAIMONDEAU

Alex RECOQUILLON

Christian RIOBE

Marcel RIVIERE

Pierre ROBIN

Yvonne RONDEAU

Bernard ROYER

Michel SAPIN

Pierre SEGUINEAU

René SEIGNEURET

Hubert SEILLER

Paul SEKSEK

Fernand SONNARD

Patrice TESSON

Jean VRIGNAUD

AU NOM DE L'ORDINATEUR !

FAITES DES FAUTES D'ORTHOGRAPHE !!

Les règles de normalisation des adresses postales ont été fixées selon les desiderata de Madame AUTOMATISATION . Les résultats sont originaux.

Nous connaissons tous , par exemple , saint Grégoire de Tours. Mais la commune proche de la Ferrière s'appelle, indiscutablement, Saint-Martin-des-Noyers , j'allais dire "en un seul mot".

Or il faut écrire le nom des communes en lettres capitales , sans aucun signe de ponctuation , et en abrégeant ST ou STE . Donc ST MARTIN DES NOYERS .

C'est moins poétique que L ILE D ELLE , L ILE D YEU et surtout L DIE !

Consolons-nous . Le sacro-saint Code postal des PTT n'est même pas écrit en lettres capitales , avec les majuscules réglementaires. Alors , si nous on faute ...

Cette année, c'est l'A.P.Y. qui avait été chargée de l'organisation matérielle du congrès annuel de notre Groupement Régional.

Monsieur MOREAU, notre infatigable-retraité-nouveau-vice-président, s'est encore donné bien du mal pour recevoir dignement les responsables des 23 Sociétés voisines. Pour cette réunion, nous disposions de l'auditorium du nouveau conservatoire municipal qui se prête (moyennant finances) très bien à ce genre d'exercice: fauteuils confortables -attention aux longues jambes-, vue de la scène parfaite et accoustique très acceptable. Ce cadre en a étonné plus d'un.



Ce congrès a permis de faire le point du nombre d'adhérents de toutes les sociétés et de s'apercevoir que du côté des jeunes, les rangs ne grossissent pas. En ce qui concerne LA ROCHE SUR YON, ne nous plaignons pas de trop... Certaines Sociétés n'ont même plus de section "Jeunes"...

On parla aussi de comptes et de cotisations avec le trésorier. Tout augmente, et la participation au G.P.C.O. également... Il a même été question de



"la Philatélie Française". On parla également du calendrier des expositions des nouvelles flammes, de la journée du timbre et, bien sûr, du Congrès National de DUNKERQUE.

Monsieur PUAUD, premier Adjoint, représentait Monsieur le Maire absent ce dimanche matin. Il constata que les philatélistes ne sont pas tous des P.P. tranquilles... Au nom de la Municipalité, il invita tous les présents à prendre l'apéritif dans l'un des salons de l'Hôtel de Ville.

Après quoi, chacun se retrouva avec plaisir autour de la table du restaurant LA CAGOUILLE pour un déjeuner digne d'un grand chef. L'A.P.Y. offrit à cette occasion un petit souvenir aux Messieurs, et une fleur aux Dames.

LES "JEUNES" VONT BIEN . MERCI!

Les I9 et 20 Avril I980 ,une Exposition Régionale "Jeunes" regroupait, à Surgères, les participations des candidats à une sélection pour l'expo°nationale de PERPIGNAN, prévue pour Pâques I98I.

Il faut bien en parler un peu quand même ...

Quinze jeunes de l'A.P.Y. y présentaient leurs travaux , en compagnie d'une dizaine de concurrents issus des autres clubs du G.P.C.O.Une bien belle exposition dans une salle adéquate !

Plusieurs observations s'imposent :

-- le niveau des exposants s'élève d'année en année et les critères d'appréciation se durcissent . Une collection montée voici deux ans vaudrait sûrement 6 ou 7 points de de moins sur IOO . Les collections de nos meilleurs jeunes du début du Club n'auraient pratiquement plus leur place dans une régionale I980. Plus que leurs âînés et les adultes , les jeunes produisent un gros effort de présentation.

--il est toujours difficile d'apprécier (=de coter) une collection. Les critères sont flous , les consignes parfois contradictoires ... Et comme les jurys disposent toujours d'aussi peu de temps pour produire des jugements fondés et équilibrés... les résultats sont parfois tout à fait déroutants . Qu'importe ? En Vendée , on rouspète , mais on participe . Mais , dans ces expositions , la notion de concours l'emporte toujours sur celle d'examen.

Quoi qu'il en soit ,Surgères nous a apporté une moisson de lauriers dont les jeunes (ceux qui "y étaient ") sont légitimement fiers. L' A.P.Y. a décroché une "médaille d'argent " sur les deux attribuées; toutes les 4 "médailles de bronze argenté " . Et IO diplômes de médaille de bronze!

Nos jeunes ont rapporté 5 coupes , quelques très j9lis dots de timbres (une paire neuve Philatec , un isolé du même, le nº 292 neuf (Doumer), un bloc Arphila ,etc, puis des jeux , des plaquettes .. Les organisateurs de Surgères et les bienfaiteurs des jeunes ont été superbes et il faut les en remercier vivement. Pourrons-nous faire aussi bien en Octobre ? J'en doute fort.

Voici donc l'A.P.Y. avec 7 qualifiés pour Perpignan. D'autres travaillent ferme pour être sélectionnés eux aussi . Dans ce but ,nous préparons une régionale "Jeunes " à La Roche , pour la mi-Octobre .

Ils travaillent bien ,nos jeunes , dans leur grande majorité , et montrent l'exemple aux moins jeunes ; mais ceux-ci "n'ont pas le temps " , vous l'avez deviné!

Dans le bulletin nº 6 , le Président appelait justement "à l'aide"pour les jeunes . Cet appel a été entendu de deux collectionneurs qui ont envoyé de très bons lots de semi-modernes . Ce sont Mr BOURDIN et Mr MENUT , tous les deux d'Angoulême. Qu'ils soient vivement remerciés . Peut-être feront-ils école ?

Le responsable

DERNIERE HEURE

Nous apprenons avec tristesse le décès de Monsieur Gustave GILLAIZEAU, de CHAILLE-sous-les-Ormeaux, survenu subitement le 28 Mai.

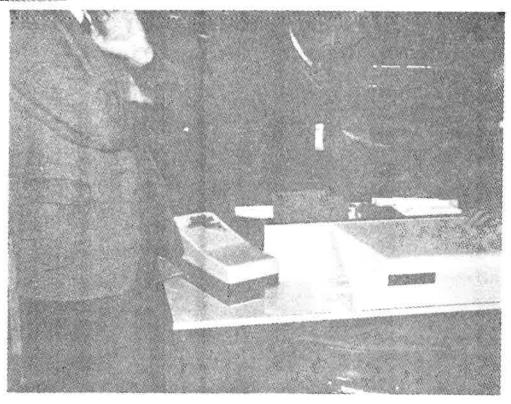
Notre collègue et ami ,Mr Hubert GILLAIZEAU , membre du bureau, a ainsi la douleur de perdre son père.

Qu'il trouve ici l'expression de nos plus vives condoléances , ainsi que son fils Laurent , membre du Club de Jeunes.

L'AUTOMATION POSTALE A LA ROCHE

La Roche-sur-Yon possède un Centre de Tri de 2º catégorie , près de la gare. Ce Centre a été doté de 6 P.I.S. (poste d'indexation simplifiée) qui ont fait leur entrée officielle le I7 Mars 1980 , après une courte période d'essai (du Iº au I5).

Ces postes d'indexation se présentent comme de petits bureaux comportant un clavier (bien visible à gauche du plan de travail sur la photo). Ce clavier de II touches chiffrées est actionné par la main gauche de l'opérateur(trice).



Ces appareils

- d'une part , impriment au bas de l'enveloppe les barres verticales qui traduisent le numéro-code du bureau de distribution destinataire ,
- d'autre part , frappent <u>à sec</u> , au dos de l'enveloppe , deux lettres qui sont le numéro de la machine et qu 'on appelle " bigrammes ".

Les 6 PIS de la Roche portent les bigrammes suivants :

fP, fU, hX, hY, hZ, kF.

Ces appareils servent à codifier , au départ de la Vendée, les lettres de Iº catégorie (affranchies à I,30 F.) à destination "hors Vendée. Ces plis codés sont acheminés sur Nantes pour le TRI proprement dit; Nantes dispose ,en effet, de 4 trieuses HM I ,comme Groupement d'Acheminement Postal (G.A.P.)

Selon les prévisions, le Centre de Tri de la Roche sera équipé ,à la fin de l'année, de deux trieuses simplifiées (M.T.S.)





Partie supérieure d'une enveloppe de l'Ecole de tri.
Par mesure d'économie, ces enveloppes sont encodées 4 fois ,c.à.d. en haut et en bas , au recto et au verso.

On remarquera , sous le nombre 42IIO , la marque à sec fP .

L'UTILITE DE CET EQUIPEMENT

Le volume de courrier traité par le **Centre** de tri , au cours de l'année I979 , a été le suivant :

-plis Iº catégorie (I,30 F;)	34	349 794	objets
-plis non urgents (P.N.U.)	21	983 753	
- journaux	2	9 7I 268	
<pre>- liasses directes { P.N.U.</pre>		337 430	
₹ P.N.U.		326 IO7	
– paquets de journaux		398 997	
- paquets-poste	3	49 I 6II	
- correspondances "Avion"		8 581	

Or , la revue des PTT "Messages", en son numéro de Mai I980, nous apprend : "Tandis qu'un agent va ,par exemple , trier I500 à 2000 lettres à l'heure sur 35 directions, la machine à trier peut , dans le même temps, en traiter 35 000 sur 250 directions".

Les PIS de la Roche préparent le travail des trieuses de Nantes et servent donc l'objectif des PTT " Rapidité et Fiabilité "

A noter qu'une des machines du Centre fonctionnait , en démonstration simple, à la Foire-Exposition de la Roche (8 ou I2 Mai) ; mais , hélas , aucun cachet postal n'avait été prévu et il n'est donc pas possible d'authentifier ces essais.

Nous ne voudrions pas terminer sans remercier très vivement Monsieur PIRIOT, directeur du Centre de Tri, et son personnel (y compris les agents détachés à la Foire-Exposition), pour leur patiente amabilité et leur compétence.

В.	ROYER	
----	-------	--

SI VOUS VOULEZ QU'UNE LETTRE PARVIENNE LE LENDEMAIN A VOTRE CORRESPONDANT ...

Depuis le lundi I9 Mai , le Centre de Tri a fait apposer , au-dessus des boîtes aux lettres (boulevard Louis-Blanc) , un panneau sous forme de carte indiquant à quelle heure doit être postée une lettre pour qu'elle parvienne le lendemain à son destinataire , dans 30 départements environ.

Excellente initiative ! Mais l'objectif sera-t'il atteint sans trop d'exceptions ?

La liaison Postale Aérienne

avec l'île d'Yeu (suite)

Malgré les dénégations officielles, il fallait bien un commencement !

Dans le précédent numéro du bulletin (p. 35), notre secrétaire nous avait livré un bon tuyau : le Conseil Municipal de l'île d'Yeu avait demandé un transport de courrier par voie aérienne à certaines dates où les fantaisies des marées n'autorisaient pas le passage d'un bateau en temps utile pour que le courrier soit distribué dans la journée.

En effet, le courrier est, jusqu'ici, paraît-il, distribué à toute heure du jour, selon l'heure d'arrivée du bateau.

L'appel du Conseil semble avoir été entendu puisque, le 14 Mars, nous étions informés que le lendemain, donc le 15 Mars, le courrier serait transporté par avion.

Ce 15 Mars, une voiture du Centre de Tri partit donc de bonne heure pour l'aérodrome des Ajoncs, où l'attendait un avion Islander. Ce dernier fit le plein avec 8 sacs de courrier "rapide" (pour un total de 200 kg.) à l'exception de tout courrier lent (prospectus, catalogues, paquets...).

Par lettre du 25 Mars, AIR-VENDEE a bien voulu nous communiquer les précisions suivantes, dont nous le remercions:

"Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les renseignements demandés concernant la liaison postale

Heure de Départ le 15 Mars 1980 à 8 H, arrivé à Yeu 9 H

Type d'appareil : B.N.2. immatriculation F-GBTV

Commandant de bord : Monsieur THEBAUD.

Poids du courrier transporté : 200 Kgs. »

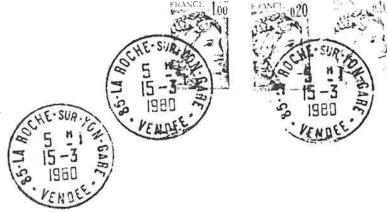
Aucune marque ou griffe officielle n'a été apposée sur les plis. Il en a été de même le 29 Mars et peut-être à diverses autres dates. Il semble même qu'il en sera toujours ainsi, selon les dires de l'Administration.

Cependant certains bruits laisseraient croire que des projets de confection de griffe ou cachet seraient actuellement en cours. Qui vivra verra !

Il est prévu environ 25 liaisons postales aériennes avec l'île d'Yeu en 1980 , selon un calendrier établi d'aprèsl'horaire des marées.



1º Transport Gérien de Courrier Postal



Ci-dessus lettre adressée en poste restante à l'Île d'Yeu, le 15 Mars. Elle a été compostée ce jour-là à 5 H. à la Roche et porte, au verso, le cachet d'arrivée de l'Île d'Yeu, à 8 Heures.

QUAND LE DEPARTEMENT DE LA VENDEE S'APPELAIT DEPARTEMENT VENGÉ"

A la demande de Merlin (Antoine) dit "Merlin de Thionville", homme politique né à Thionville (1762 - 1833) qui représenta la Moselle à la Législative et à la Convention où il fut un des meneurs de la Montagne, la Convention Nationale décréta, dans sa séance du 17 brumaire an II (7 Novembre 1793), que le département de la Vendée porterait le nom de département VENGE.

Cependant, le député de la Vendée, Fayau, fit observer que "ce beau décret" n'était pas exécutable, puisque les brigands n'étaient pas encore anéantis.

A L'AGENT NATIONAL, Près le District de montaigne mes com des drines. Com des mines. Poudres et mines. Département d. Venge

Mais cette appellation subsista certainement jusqu'à la fin de la Terreur (Juillet 1794).

NOTA: L'appellation "Merlin de Thionville" lui fut donné pour éviter une confusion de noms avec son homonyme Merlin (Philippe) né à Arleux, arrondissement de Douai (1754 - 1838), qui était Président de la Convention, à qui on ajouta également un surnom, celui de "Merlin de Douai".

Maurice BRUNO.



Votre EBENISTE

- sec

MEUBLES MOREAU

Fabricant

BELLEVILLE - sur - VIE

Tel; magasin: 98.12.62

fabrique : 98,11,13

3

Pour vos lunettes

LENTILLES DE CONTACT

2 Magasins à votre service

COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 37.02.89 29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09

85000 LA ROCHE SUR YON

POISSONNERIE

chez ANDRE"

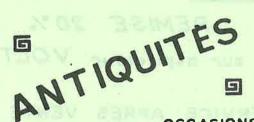
26, rue Foch LA ROCHE SUR YON Tel: 37.11.14

Arrivage journalier
des SABLES D'OLONNE

aux halles : Mardi Jeudi Samedi

BARBOTEAU anciennement MARIONNEAU

8, Rue Foch (Près du Rex) LA ROCHE SUR YON Tèl. 37, 08,91



OCCASIONS

Meubles regio-naux Sièges Bibelots Cartes

- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE .

TELEVISION - CHAUFFAGE ELECTRIQUE ELECTRO-MENAGER - ANTENNES TELEVISION

louis le goff

Magasin: 5, Rue Raymond-Poincaré
Atelier-Bureaux: 6, Rue Lazare-Carnot
LA ROCHE-SUR-YON
Tél.: 37-09-19

Hall d'exposition ENTRÈE LIBRE Vous pensez CADEAUX...

Dites

SESAM'

qui vous propose

ses cadeaux personnalisés

ses gadgets

ses cadeaux d'affaires

SON CHOIX

SES PRIX

Mm. BARALHÉ

15, rue Georges-Clemenceau — 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. (51) 37.08.53

PAPETERIE AVIZOU



Fournitures de bureau et philatéliques



LIBRAIRIE

STYLOS

CADEAUX



7 place Napoléon LA ROCHE sur YON

Tél. (51) 37.15.94

Comptoir du Marche Commun

Cest Moins Cher...

13 Bd Louis Blanc 85000 LA ROCHE sur YON

GROSSES REMISES

SUP

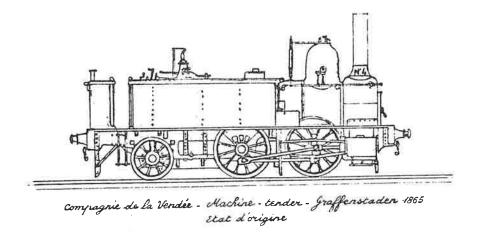
ELECTRO MENAGER et TELEVISION

Exemple:

REMISE 20% sur aspirateur VOLTA

SERVICE APRES VENTE

CREDIT jusqu'à 21 MOIS



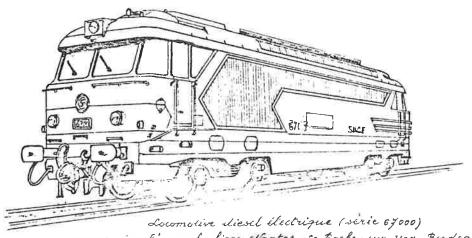
LA POSTE PAR CHEMINS DE FER

DANS

LE DEPARTEMENT DE LA VENDEE

1869 ~ 1969

(par Maurice BRUNO)



Locomotive diesel électrique (série 67000)

nyant circulé sur la ligne clantes-La Roche-sur-yon-Berdeaux

au cours des années 1967-1970

INTRODUCTION

L'invention du chemin de fer a été, pour la poste aux lettres, une véritable révolution. Il en est résulté une complète transformation des moyens de transport en général et de ceux de la correspondance en particulier. Là, où celleci partait au gré des circonstances, de l'état des routes, à des intervalles plus ou moins longs et ne parvenait à destination qu'au bout parfois de plusieurs jours, le train, mis en marche régulièrement, effectua le même trajet en quelques heures. En un mot, le chemin de fer apporta à la poste ce qui lui manquait jusqu'alors, c'est-à-dire la rapidité et la régularité.

Ce progrès mit toutefois un certain temps à se manifester dans l'Ouest. Alors que la première ligne pour voyageurs était ouverte dès 1837 dans la banlieue parisienne entre Paris et St Germain-en-Laye, la Vendée comptait encore, en 1856, parmi les huit départements non dotés d'une ligne ferrée. Pourtant, en 1845, son Conseil Général se préoccupait déjà de la réalisation de voies ferrées, et c'est avec insistance que les personnalités et les élus du département réclamaient leur établissement.

Pourquoi donc ce retard ? Sans doute faut-il y voir le résultat de divergences surgies entre l'Administration et les Compagnies privées sur l'opportunité de mettre des plans à l'étude, et aussi des conflits d'intérêts locaux nés du tracé des lignes en projet.

Il fallut malgré tout attendre 1866 pour qu'enfin soit inaugurée la première ligne vendéenne, celle de Nantes à Napoléon-Vendée, avec embranchement sur Les Sables-d'Olonne. Ailleurs ce fut le statu quo pendant encore plusieurs années.

La guerre de 1870 et la chute du gouvernement ralentirent momentanément la tâche; mais les travaux reprirent dès le mois de mars 1871, c'est-à-dire avant la signature du traité de Versailles (28 Juin 1871), pour s'échelonner ensuite jusqu'en 1914.

Nous donnerons plus loin la liste des lignes créées avec l'indication de la date d'ouverture de chacune d'elles.

Dès la mise en exploitation des chemins de fer, l'Administration des Postes utilisa ce nouveau mode de transport, si supérieur à l'ancien, tout au moins sur le parcours des lignes et dans un certain rayon d'action autour des points d'arrêt des trains.

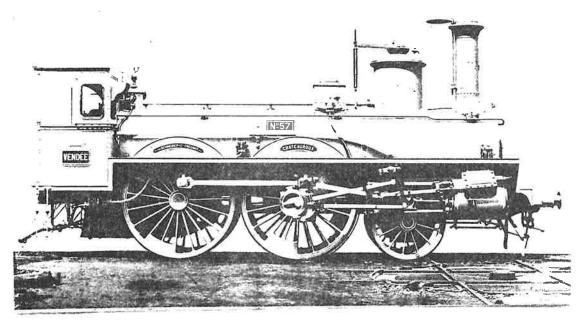
Au début, les lettres ainsi transportées ne portaient aucun cachet justifiant leur origine; mais bientôt l'Administration voulut combler cette lacune et dota ses agents de cachets particuliers. Un personnel spécialisé fut en même temps organisé et affecté à la poste par voies ferrées.

Deux services bien différents lui furent confiés :

les AMBULANTS, chargés exclusivement du service sur les express des grandes lignes,

les COURRIERS-CONVOYEURS, réservés aux trains omnibus ou aux lignes de faible importance.

Nous allons les étudier successivement.



chemins de fer de la Vendée Locomotive construite pour Schneider - Le Creusot en 1875.

Les AMBULANTS

Très tôt, l'Administration des Postes (dès le 1er Août 1845 sur la ligne de Paris à Rouen), se servit des trains en y accrochant un wagon spécialement aménagé. Une brigade d'agents y triaient et y oblitéraient le courrier. On les appela les AMBULANTS par opposition aux employés chargés d'une besogne sédentaire.

Ces bureaux ambulants fonctionnaient sur les grandes lignes; ils partaient obligatoirement d'un terminus.

Les timbres à date (ou cachets) utilisés pour l'oblitération étaient au type généralement en usage à cette époque dans les bureaux sédentaires : bloc dateur au centre et nom de la ligne dans la couronne (inscriptions en lettres romaines et mois en italique); la lettre indiquant la brigade était placée en bas de la couronne. Les empreintes de ces timbres à date ont été désignées "type I" par les spécialistes d'études postales ferroviaires. Ni ces cachets, ni les cachets oblitérants "losange de points" portant en lettres les initiales du trajet n'ont été rencontrés sur des lettres originaires de Vendée, sans doute parce qu'aucune ligne d'ambulants n'existait déjà dans le département.

En 1886, l'Administration des Postes adopta pour l'ensemble de ses services, un nouveau timbre à date caractérisé par son diamètre plus grand et par l'écriture en lettres bâtons à la place des romaines, c'est le type Iİ que nous reproduisons plus loin.

Ce cachet a été vu sur des lettres ayant emprunté la ligne Les Sables d'Olonne à Tours.



Type II

Un nouveau modèle fit son apparition en 1904, date de changement de tous les timbres à date. Il avait un diamètre plus grand que celui du type ci-dessus, mais il ne consistait qu'en un cercle unique et son bloc dateur était entièrement composé de chiffres, c'est le type III.

Il a été employé sur la ligne Les Sables d'Olonne à Tours et sur celle des Sables à Paris





Type III

Spécifions que les cachets reproduits ci-dessus sont ceux qui étaient utilisés dans les services de nuit (qui étaient les plus importants). Ils différaient de ceux employés par les services de jour qui comportaient pour les types I et II un octogone à la place du cercle intérieur; le cercle unique du type III était également remplacé par un octogone.

La liaison directe Les Sables d'Olonne à Paris est aujourd'hui saisonnière. Avant 1940 elle était réalisée par La Roche-sur-Yon, Thouars, Saumur, Chartres; elle ne l'est plus maintenant que par La Roche-sur-Yon avec changement à Nantes. On peut donc affirmer que depuis 1939, le service des ambulants a cessé ses activités dans le département de la Vendée.

Avant de clore ce chapitre, il faut signaler un cachet peu connu, celui nommé AMBULANT DE MOBILISATION.

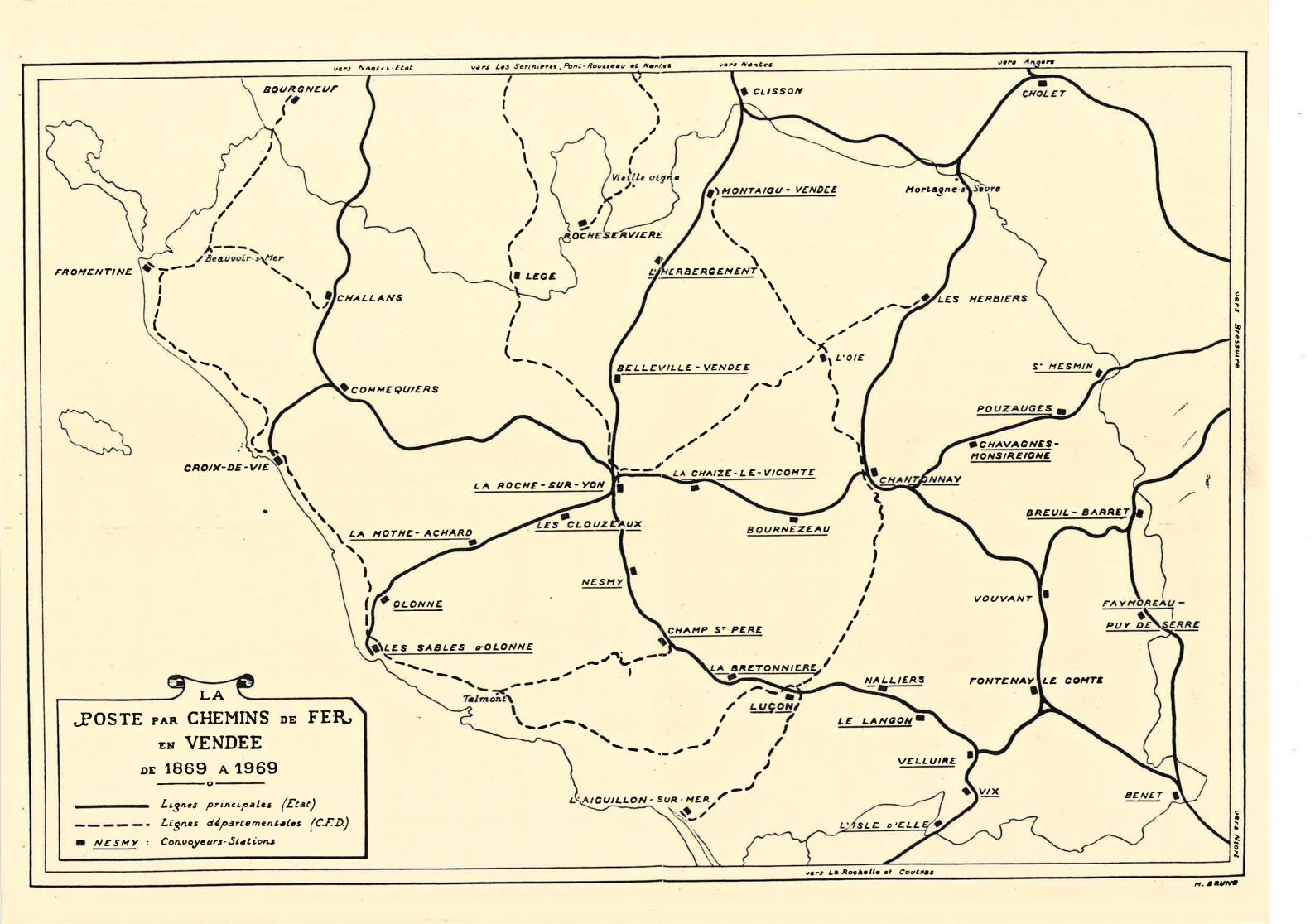
Au début de la guerre de 1914, il fallut concentrer rapidement de nombreuses unités sur la frontière de l'Est.

Les transports de troupes s'effectuaient exclusivement par chemins de fer; ils empruntaient des itinéraires souvent différents de ceux tilisés par le trafic normal et avaient une priorité absolue.

Les wagons-poste furent donc accrochés à ces trains militaires (composés avec des wagons de marchandises) qui roulaient à vitesse réduite limitée à 40 Km. à l'heure.

Il fallut alors prévoir la relève des ambulants au cours du trajet car il n'était pas possible d'y maintenir une brigade dans son wagon pendant une aussi longue durée, d'où la création de sections; il faut entendre par là des divisions territoriales.

Mais l'Administration, compte tenu des plans de mobilisation, avait déjà fait fabriquer les timbres à date nécessaires; ils étaient au type II, donc réalisés avant 1904. Ils se distinguent de ceux utilisés en 1914 par le service normal, d'une part par la forme et d'autre part par la suppression de la lettre de brigade remplacée par l'indication de la section pour les lignes qui en avaient deux ou trois.



Ces timbres à date furent mis en service dans les premiers jours d'Août 1914.

L'emploi de la plupart d'entre eux fut de courte durée, mais certains restèrent plus longtemps en service.

Il en a été utilisé un sur la ligne Les Sables d'Olonne à Tours.

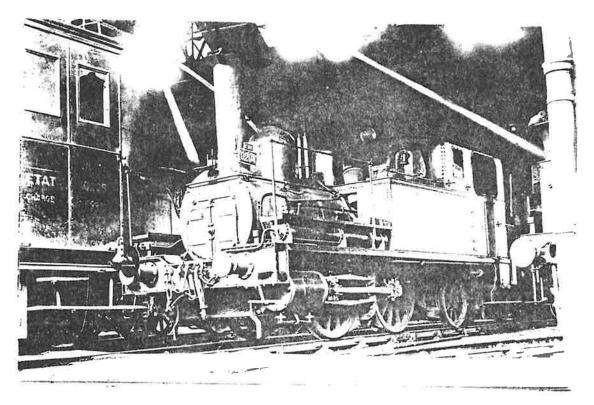
dependent of Continuent . Horacy 27 d my	1.111
Les delles de Mental S3/ Wiletel Les Costa Les de Marine E 18 Sala Les Costa) ay
the view Robin - OCTO 1915	
As to pe trouver him 94 Rue ames	egorju
	rid.
Bors laise od .	XIZ
tou vieil ouch	

fre 20 30	STATIONS.	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	3 5 ORNESUS CARNESS 17*2*3* 17*2*3*	STATIONS.	2 0#138US 25235	4 6 CNMEUS CHASS 1572231 (1795)
65 c. fc. c. fc. c. kn. 31 50 25 85 18 85 308	PARIS(b.Montper)	5 - 9 30	10 30	LES SABLES-D'OL, dep. OLONNE	matm 7 25 7 39 8 4	matin 11 5 3 3 11 17 3 4
37 95 24 50 20 70 339	PABIS(b.del'Hôpital)	1 5 8 15 3 59 meth	1250 11 26	NAPOLEON-VEND.	N 25 N 16 mater 9 35 and 4	midiffi vi 4 jour sole 5
d'Angers. 0 85 7 40 5 40 8*	dep	4 17 5 57 12:1 m 6 35 8 48	1 40 1 40 2 5 5 57	ANGERS	3 54 8 10	73
19 15 13 60 10 • 162 le Napoléon-Vendée	LES CLOUZEAL V	9 10 9 30	#14 0 10 1 5 6 28	PARIS[b.de PHopital]	2 4 	
2 25 1 70 1 25 20 3 25 2 50 1 85 30 4 15 3 10 2 30 37	OF ONNE. LES SABLES-D'OL art.	9 53 10 15 10 39	1 1 1 1 H 2 7 23	PARIS(b.Montpar)	F6 14	1,323

"L'Indicateur des Chemins de Tex" - A. Chaix & Cie février 1870

			Type I					Type II					Fype III						
Indicatif de la ligne	Service	a	lle	r	1	eto	w	.a	lle	r	12	eto	ur	·a	lle	er	re	Loc	we
		A	В	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	В	0
SABLES D'OLONNE A TOURS	jour { ruit							×	×	×		×	×	_	_	_	_		-
SABLES-D'OLONNE A TOURS	{ jour nuit	- -	_	_	_	 -	 -	15	- -	_	_	_ _	_	×	x		×		
LES SABLES-PARIS	jour nuit		_	-	_	_	-	 -	_	_	_	_			×	×			
LES SABLES A PARIS	jour nuit	_	_		¥.		-	_	_	_	_	_	_		×	×		×	
LES SABLES A TOURS	mobilization								×										

LEGENDE: X = cachets vrus $_$ deltres A, B, C, = indicatifs de brigade



Etat-Machine-tender - ex nº 4 Vendée modifiée avec abri fermé

La COTE, le PRIX et le COLLECTIONNEUR

Non, ce n'est pas le titre d'une fable de LA FONTAINE....

Ce pourrait être une histoire drôle, résultant d'observations personnelles touchant, vous l'avez deviné, aux prix pratiqués de nos jours sur le marché du timbre de collection et des marques postales.

Pensez-vous encore, en effet, que le mot "cote", qui pourrait signifier "prix autour de..." en matière philatélique ou marcophile, situe la valeur d'une pièce ? Détrompez-vous ! Ne faut-il pas tenir compte du centrage, des marges, de l'état de fraîcheur, de la nature de la gomme, de son état, de traces éventuelles de charnières, du phosphore pour les timbres récents, si ce n'est pas du "TAB", du bord de feuille ou non, de la netteté de l'oblitération, de la fraîcheur de son support, etc, etc... Je connais un APYSTE dont les cheveux se dresseraient, s'il en avait, à ce seul mot de "cote", et il n'a pas tout à fait tort.

Mais alors, me direz-vous, le "prix" représente bien la valeur de la pièce qu'on vous propose... Erreur ! Prenons l'exemple de tous les jours : la vente à prix net. Combien de fois m'est-il arrivé de constater des différences invraisemblables, inexplicables et injustifiées ! J'ai vu récemment deux photocopies d'une oblitération mécanique type CHAMBON sur le même timbre transmises par 2 négociants (pièces en parfait état). L'un d'eux me l'offrait 80 F, l'autre... 420 F! Je pourrais ainsi vous citer de nombreux exemples, mais ils vous paraîtraient invraisemblables, j'en suis certain.

Une conclusion paraît s'imposer : chercher, marchander et surtout, ne pas se laisser emporter par sa passion.

Restent alors les ventes sur offres, celles qui vous disent, dans les conditions de vente : "n'hésitez pas à mettre un prix élevé, le prix du lot est arrêté à celui immédiatement inférieur offert, plus 5 F..."

C'est alors à réception des résultats des V.O. que vous vous apercevez que certains collectionneurs sont, soit très argentés, soit ignorants des valeurs réelles, soit - et c'est ce que j'ose penser - tout à fait inconscients ! N'a-t-on pas vu une carte postale très ordinaire, avec timbre très ordinaire (le n° 107 du catalogue Yvert, le type Blanc) obtenu à plus de 180 F alors que, dans n'importe quelle boîte de brocanteur, vous en trouvez des centaines à 2 ou 3 F ! N'a-t-on pas vu, en mars dernier, une oblitération (rare) sur le n°111 ayant atteint le prix de 2187 F pour un prix de départ de ... 700 F. Un négociant parisien m'offrait la même, à 1a même époque, pour 900 F...

Alors, que signifie cette fureur (j'allais dire cette folie) d'acheter à n'importe quel prix ? C'est peut-être le reflet de notre époque, avec cette peur consciente ou inconsciente de l'avenir, cette peur qui détruit la raison...

Mais, j'ai quand même l'impression que les pigeons volent bas cette année...

valeur faciale	le tiragea machines connues		cylin.	G.T.	R.E.	
0,02			A A A	11/8		
0,05	3ème	T.D.3-11	25/10 au 11/12/79	A	25/10	partie
0,10	15ème 16ème	T.D.6-7 R.G.R.1	9/10 au 15/11/79 15/11 au 19/11/79 20/11 au 28/11/79	D C E		2RE
0,15	3ème 4ème	T.D.6-1 T.D.6-3	23/8/78 29/6/79	A A	23/8	RE à
0,20	10ème 11ème	T.D.6-1	6/6 au 22/6/79 16/7 au 19/7/79 2/11 au 9/11/79	D D D		2RE 2RE 2RE
0,30	8ème	T.D.6-1	7/1/80			
0,50	9ème	T.D.6-7	22/2/80	С		2RE
0,70	2ème	T.D.6-1	11/12/79	A		
1,00	6ème	T.D.6-7	14/3/80	В		
1,10	5ème 6ème 7ème 8ème	T.D.6-2 T.D.6-7 R.G.R.1 T.D.6-7	3/1 au 14/1/80 18/1/80 25/1 au 1/2/80 26/3/80	E E C E		2RE
1,30	4ème 6ème	R.G.R.1 T.D.6-7	12/12 au 15/1/80 29/2/80	В		2 1 1 2 1 3 1 1 1 1 1 1 1 1
1,60	3ème 4ème	T.D.6-7 T.D.6-7	26 et 27/11/79 15/2/80	A A		2RE
1,70	6ème 7ème	T.D.6-1 T.D.6-2	23/2 au 26/2/79 29/3 au 3/4/79	B B		2RE 2RE
2,00	7ème	T.D.6-1	22/3/80	С		
3,00	5ème	T.D.6-2	21 et 22/11/79	В		2RE

LA COMPAGNIE "AIR-BLEU"

Lors de la fusion des lignes aériennes françaises en 1933 , la société nationale "AIR-FRANCE" reprend à son compte les transports postaux qu'assuraient les anciennes compagnies d'aviation.

Mais l'Administration des Postes est devenue plus exigeante et son objectif, en métropole, est de remettre toute lettre à son destinataire dans un délai de 24 heures. Le matériel volant de l'époque rend possible cette performance, mais il reste à mettre en place une organisation suffisamment souple et efficace pour ne pas rendre inutile la vitesse des appareils.

Ce fut Georges MANDEL , ministre des P.T.T., qui fut chargé d'organiser ce nouveau réseau; il contacta à cet effet plusieurs sociétés privées et ,sous son impulsion , "Louis-Renault-Aviation", "les Messageries Hachette," "la Compagnie des Chargeurs "éunis", la "Société Française de Radio-Electrique" , s'unissent pour créer la Compagnie "AIR-BLEU" dont la mission principale est l'acheminement rapide du courrier entre PARIS et certaines autres villes importantes .

Mais il fallait un chef à cette nouvelle organisation. Sur la proposition de l'ancien directeur de l'Aéropostale , le marquis Beppo de Massimi ce fut Didier DAURAT qui fut choisi . Après la liquidation de l'Aéropostale , en 1933 , DAURAT se retrouve à AIR-FRANCE.Comme chargé de mission , il effectue de nombreux voyages en Allemagne et aux Etats-Unis pour y étudier les aviations commerciales de ces pays. A son retour en France , il forme le projet d'un réseau intérieur de transport postal .Le directeur d'AIR-FRANCE refuse le projet qui est ,par contre, accueilli favorablement par G.MANDEL ,le ministre des P.T.T.

Le nouveau directeur se rendit acquéreur de dix appareils CAUDRON RENAULT C.63I Simoun pour assurer le service. Cet avion, conçu par l'ingénieur RIFFART, avait des lignes élégantes et une technique avancée. Le Simoun transporte, en plus de deux hommes d'équipage, ISO kg. de courrier; il est équipé de dégivreurs d'ailes, d'une hélice à pas variable et de la radio. Il peut voler par tous les temps et se contente de pistes assez sommaires.

LES PREMIERES LIGNES " AIR - BLEU "

L'ouverture des lignes PARIS-LILLE et PARIS-BORDEAUX devait avoir lieu le I5 Mai 1935 ; des vicissitudes d'ordre purement financier et administratif en repoussèrent la date au IO Juillet





В

.. Noter en bas la griffe rectificative

Les plis déposés avant le I5 Mai I935 au siège de la société ,à Paris , ont reçu uniquement le cachet A , de même qu'une partie des plis déposés entre le I5 Mai et le I0 Juillet I935 · Quelques plis ont reçu , par erreur , les deux cachets A et B . Ces cachets ont été fraçoés normalement en rouge , mais ils existent en bleu et en violet , parfois en violet-bleu ,par suite du mélange de ces deux encres, sur des plis LE HAVRE-PARIS et BORDEAUX-PARIS .

Notons aussi qu'un griffe rectificative horizontale "INAUGURATION EFFEC-TIVE LE 10 JUILLET 1935 " a été placée soit au-dessus, soit au-dessous du cachet. Sur certains plis,elle a été placée par erreur au-dessus ET au-dessous.

En fait , le I^{U} Juillet I935 , ce n'est pas deux liques que l'on inaugure, au Bourget , en présence du Général DENAIN , ministre de l'Air et de G. MANDEL , ministre des P.T.T. , mais bien quatre.

A II h.25 ,le courrier destiné à LILLE, LE HAVRE, BORDEAUX et STRASBOURG arrivait au terrain ; les pilotes le prenaient à leur bord et, à II h. 3D, les quatre équipages partaient dans la direction fixée.

PARIS-LILLE - Une escale était prévue à ARRAS (elle sera supprimée le 26 Janvier 1936). Arrivée à LILLE à I2 h. 30 ; une correspondance rapide, par automobile, était organisée pour Tourcoing et Roubaix.

Equipage: DELAGE, PAUZÉ. I851 plis transportés le 10 Juillet.

PARIS-BORDEAUX - Escales à TOURS, POITIERS, ANGOULEME. Arrivée à BORDEAUX à 14 h.OI.

Equipage: VANIER, BAUFOL. I569 plis transportés.

Le 4 Déc. 1935 , le pilote TIXIER trouve la mort dans un accident , à TOURS.

PARIS-LE HAVRE - Escale à ROUEN . Arrivée au Hâvre à 12 h. 30

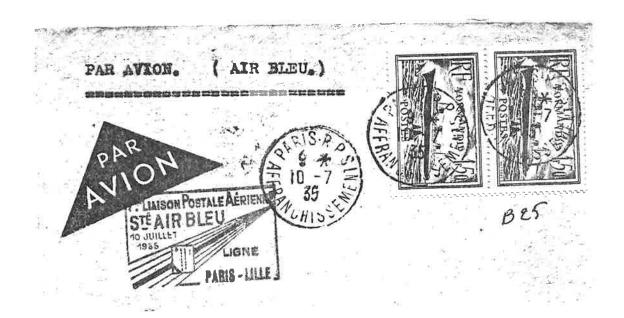
Equipage : DARQUE et BRUN . I230 plis transportés .

PARIS-STRASBOURG - Escale à NANCY . Arrivée à STRASBOURG à 13 h. 48

Equipage: TIXIER, REICHARD. 682 plis transportés.

Au retour, le courrier de LILLE atterrit au BOURGET à 17 h. 06 , celui de STRASBOURG à 18 h. 30 , celui de BORDEAUX ,à 18 h. 24 et celui du Hâvre à 17 h.40.

le <u>tarif</u> pour une lettre de IC grétait de 3 Fr., soit 0,50 de taxe ordinaire, plus 2,50 F. de surtaxe par IC gr., soit 3 FR. au total et ce ,ou IC Juillet 1935 au Iº Août 1936, date de la fin de la première période d'exploitation.



Nouvelles lignes en ^Juillet I935

Dès la fin du même mois , deux nouvelles lignes sont mises sur pied ϵ le 25 Juillet .

- PARIS-NANTES avec escales au Mans et à Angers
 Equipage: VANIER seul II80 plis transportés
- PARIS-TOULOUSE avec escale à Limoges Equipage DHÉ - BAUFOL 980 plis transportés

Lignes en exploitation

les 10 et 25 Juillet 1935

OUT HEVEL

OUT HEVEL

FOUR

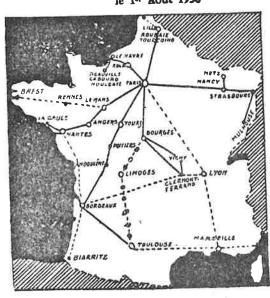
FOUR

FRANCE

FRAN

Lignes en exploitation

le 1er Août 1936



Lignes en exploitation

Lignes projetées

Lignes supprimées

Angoulême, Toulouse et Luchon Bourges, Limoges, Toulouse

Services exceptionnels ou saisonniers en 1935

Le 29 Juillet I935 ,des essais de vol postal sont effectués entre Nantes et la Baule à l'occasion du meeting d'aviation de cette dernière ville .

Equipage : TIXIER , BRUN

Du 5 Août au I4 Septembre , des services , saisonniers furent mis en service entre le HAVRE et DEAUVILLE , avec l'équipage TIXIER-BRUN.

Il en fut de même , du 5 Août au I4 Septembre , entre La BAULE-NANTES-PARIS et entre TOULOUSE et LUCHON , du I2 Août au 5 Octobre .

Nouvel aménagement du réseau

Le 7 Octobre 1935 , on procède à un remaniement du système en vigueur.

Les liaisons Paris-Province , avec retour dans la même journée , sont supprimées au bénéfice de lignes transversales et une correspondance est crée à Paris entre toutes les lignes . Aucun cachet commémoratif n'a marqué cette modification .

Les nouvelles lignes sont :

- LILLE-TOULOUSE via ARRAS, PARIS, BOURGES, LIMOGES

 Pour l'ouverture , équipage DHE-LAGARDE et 236 plis transportés ,

 équipage DELAGE-BRU^N au retour
- NANTES-SFRASBOURG via ANGERS, LE MANS , PARIS , NANCY.

 Pour l'ouverture , NANTES-STRASBOUG , équipage DARQUÉ -SIRE I90 plis transportés au retour , CLEMENT-JOLY
- LE HAVRE-BORDEAUX via ROUEN , PARIS, TOURS, POITTERS , ANGOULEME
 Pour l'ouverture , à l'aller ,équipage TIXIER-BAUFOL 216 plis transportés
 au retour , équipage LIBERT-REICHARD

INAUGURATION SERVICE POSTAL AERIEN PARIS -:- CLERMONT-FERRAND 1º AVRIL 1936

1ª Liaison Postale Aerienne STÉ AIR BLEU Ligne

1: LIAISON AÉROPOSTALE BOURGES : CLERMONT-Fd 1er AVRIL 1936

F

Н

Ainsi toutes les combinaisons et liaisons entre les escales de chaque ligne ont ρ_{ij} être réalisées .

En Janvier I936, la ligne PARIS-TOULOUSE a été ,à plusieurs reprises, dé tournée par ANGOULEME , à l'aller ou au retour , par suite de mauvais temps sur le Massif Central . Aucun cachet n'a commémoré ces déviations. A partir du 27 Janvier, et sans doute en corrélation avec les données météorolégiques, cette fraction de ligne PARIS-TOULOUSE est supprimée . Une ligne ANGOULEME-TOULOUSE est ouverte , qui assure la correspondance avec BORDEAUX et PARIS. Il ne s'agit toutefois que d'un service d'hiver , sans cachet spécial.

Et le Iº Avril 1936 , cette ligne ANGOULEME-TOULOUSE est supprimée et remplacée par un prolongement BORDEAUX-TOULOUSE. Encore pas de cachet spécial. La création de la ligne PARIS-BORDEAUX-TOULOUSE fait déjà partie de ce service d'été. Notons aussi

l'inauguration d'un service postal PARIS-CLERMONT-FERRAND le I $^{\rm o}$ Avril I936, les plis étant revêtus du cachet type F

le prolongement jusqu'à MULHOUSE de la ligne PARIS-STRASBOURG,

une correspondance en motocyclette entre NANCY et METZ,

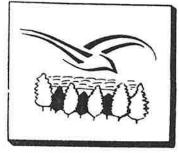
une liaison VICHY-BOURGES du I5 Juin-I5 Septembre (cachet I)

une liaison LA BAULE-NANTES (vers PARIS, STRASBOURG, MULHOUSE...) à compter du Iº Juillet (cachet J)

sur la ligne PARIS-LE HAVRE-DEAUVILLE des prolongations furent décidées sur HOULGATE et CABOURG, mais en dernière minute. Les bureaux de poste furent prévenus par circulaire le Iº Juillet ;aucun cachet commémoratif n'a pu être préparé . Il s'agit aussi d'une liaison dite "rapide".

AÉRO-CLUB DE LA BAULE

1''' liaison postale de la Baule à Strasbourg Mulhouse et vice-versa



1" JUILLET 1936



Pli Iº jour

1" LIAISON AÉROPOSTALE VICHY - BOURGES 15 JUIN 1936

T

Ces créations ou modifications appellent les remarques suivantes :

- -- les correspondances préparées pour la I° liaison BOURGES-CLERMONT-FERRAND furent revêtues du cachet H , au départ de BOURGES .
- -- environ 25 plis déposés au siège d'AIR-BLEU , à Paris, pour être transportées sur les lignes CLERMONT-FERRAND-PARIS, MULHOUSE-PARIS, METZ-PARIS (ou vice-versa), reçurent le cachet G . Cette empreinte est identique aux modèles A ou B à deux différences près:la date de l'ouverture est supprimée ainsi que l'indication de la ligne. En effet , on ignorait encore , le 3I Mars après-midi , qu'un cachet commémoratif serait utilisé le lendemein pour l'ouverture des lignes de CLERMONT et de MULHOUSE .



GAGNEZ DU TEMPS RÉPONDEZ PAR 'AVION

Oblitérations de l'époque



- Le 28 Mai I936 , le montant de la surtaxe postale est ramené de 2,50 F· à I,50 F. par IO gr.
- De même est inauguré un <u>service de paquets aéro-postaux</u> ne dépassant pas 2 kg. . Ce service devait fonctionner dès le 5 Novembre 1935 , il fut retardé par suite d'un désaccord entre AIR-BLEU et le Zervice de Coordination du Rail et de la Route qui voyait déjà dans AIR-BLEU un concurrent.







LIAISONS POSTALES EXCEPTIONNELLES

+ Le 4 Juillet I936 , <u>inauquration de l'aéroport du Touque</u>t .

A cette occasion ,un service postal aérien est orgénisé entre le TOUQUET et PARIS Par la création d'ûne escale exceptionnelle sur la ligne LILLE- PARIS . Lé équipage était composé de MONTEIL et LAGARDE. 750 plis furent transportés , dont 27 furent signés par BLERIOT. .

Pour cette organisation , des enveloppes bleues ont été émises officiellement par l'Aéro-Club du Touquet . Les plis ont été oblitérés du cachet à dete"Le Touquet-Aéroport" et revêtus du cachet commémoratif K .

+ Le Iº Août 1936 , Quinzaine d'Aviation de Biarritz

A l'occasion de ces fêtes ,un vol spécial devait avoir lieu le 27 Juillet .

Le le terrain d'aviation fut réquisitionné par l'autorité militaire en raison des événements d'Espagne et le vol spécial n'eut lieu que le Iº Août entre Biarritz et Bordeaux , en correspondance avec l'avion d'Air-Bleu qui devait quitter Bordeaux à I2 h. L'avion de Biarritz arriva après le départ d'Air-Bleu et le courrier fut transporté par le service régulier d'Air-France.

L'équipage de l'avion de Biarritz était composé de VANIER et PAUZÉ L'appareil transportait 600 plis qui furent oblitérés avec le cachet à date "BIARRITZ-COTE BASQUE".



La Compagnie AIR-BLEU avait édité des enveloppes à l'usage de ses clients. Ci-dessus ,un pli commémoratif d'Air-Bleu PARIS-STRASBOURG réédité en 1979 , par la société APHIVIL.

Noter le timbre qui ,sans nommer AIR-BLEU , rappelle les 4 grandes lignes créées le IO Juillet 1935 .

LE BILAN DE L'EXPERIENCE TENTEE PAR AIR - BLEU

Les efforts déployés par AIR-BLEU du IO Juillet I935 au Iº Août I936 constituent une réussite certaine sur le plan de la technique. En effet ,les horaires des liaisons sont d'une régularité remarquable. A chaque escale, le durée de l'échange du courrier n'excède pas trois minutes, temps d'arrêt prévu pour les correspondances des appareils.

Sur le plan financier , l'expérience ne peut satisfaire les intérêts privés engagés dans l'opération. La surtaxe appliquée sur les lettres transportées par voie aérienne décourage un bon nombre d'expéditeurs potentiels ; le nombre des plis transportés est trop réduit et l'exploitation d'AIR-BLEU s'avère déficitaire.

Il fut donc décidé de suspendre l'expérience sous cette forme . Les lignes furent interrompues le I° Août au soir ,après l'arrivée des avions à destination.

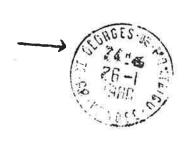
Le transport du courrier par voie aérienne n'était pas abandonné pour autant, dans l'esprit des responsables. Dans un second article, nous verrons comment l'initiative fut reprise, sur d'autres bases, de 1937 à 1942.

à suivre

C1. BELLEIL

ST GEORGES DE MONTAIGU

Si nos Postiers sont parfois en grève, il en est parfois qui ne craignent pas les heures supplémentaires....





ENGHIEN LES BAINS

DÉLÉGATION RÉGIONALE 28, Bockvard Sadi-Carnot B. P. 51 95880 ENGHIEN LES BAINS Tél. 989-79-39 Bureaux formés is samedi





Monsieur Gérard ABERT Secrétaire SNAPESA S.A.C.E.M. 8, rue Anatole France B.P. 204 RP 85007 LA ROCHE-sur-YON

 $$\tt D^{\dagger}{\tt ENGHIEN}$ à LA ROCHE SUR YON en passant par MARSEILLE, le tout pour 1,20 F, qui dit mieux ?



Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,

ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,

ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,

AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

Chez Madame BUTON au POIRÉ-SUR-VIE

HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE

Tél. 31.81.20

VAL-DE-VIE

Tél. 31.81.41

Cuisine soignée Prix modérés Bon accueil Bonne table

Séminaires - Noces - Banquets (700 couverts)

BURBPLAN

85, boulevard d'Angleterre 85000 LA ROCHE-SUR-YON







CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES ASSURANCES

IARD - VIE

"Le Richelieu"
Rue Paul-Doumer
85000 LA ROCHE-SUR-YON

1 (51) 37.03.79 - 37.22.60

BIÈRES

BOISSONS GAZEUSES

VINS DE TABLE

VINS FINS

de toutes provenances

LIVRAISONS A DOMICILE

E^{TS} RIVIÈRE

74, route d'Aizenay

-LA ROCHE-SUR-YON-

Tél. 37-00-80

PHOTO

CINEMA

300 m² diexposition

de matériel

tout pour le

LABORATOIRE

a des PRIX

PHOTO-PLAIT

12.14 rue Pasteur LA ROCHE-SUR-YON

Tel 37 50 84 à 50 m. du Théâtre

PARLONS LE MÊME LANGAGE

Il existe déjà le langage des fleurs, le langage des pierres, le langage des couleurs, mais ne faudra-t-il pas bientôt inventer le langage des philatélistes ?

Si l'on en croit la presse spécialisée actuelle, les bons auteurs feraient bien d'accorder leurs violons (ne voyez là aucune al-lusion professionnelle). Il y a déjà une subtile distinction entre le "timbre à date" et le "cachet à date" suivant que l'on est d'un côté ou de l'autre du guichet de la Poste.

Mon propos n'est pas de vouloir en "mettre plein la vue" à tout le monde, l'expression si chère à notre Président prend ici toute sa signification: "la connaissance, c'est comme la confiture, moins on en a, plus on l'étale". Je me suis donc retourné vers mes classiques pour tenter d'y voir clair entre : phosphorescent, luminescent, fluorescent, et autres termes pseudo-scientifiques.

La lampe à ultra-violet fait apparaître sur nos "Sabines" une ou plusieurs bandes lumineuses qui trouvent leurs raisons d'être dans les machines à redresser le courrier et la détermination de la vitesse d'acheminement. Un changement d'emplacement dans ces barres ou leur absence change complètement la valeur de la vignette pour un philatéliste. C'est ainsi que l'on trouve chez certains négociants des Sabines à 0,20 F avec barre à gauche vendues jusqu'à 40,00 F, l'on parle même d'un 0,15 F avec deux barres au lieu d'une au prix de 500,00 F !... (joli coin daté n'est-ce pas)

Le problème n'est donc pas de définir ce que sont ces barres, mais avant tout de savoir ce que l'on dit en parlant de phosphorescence, de luminescence, de fluorescence, de rémanence etc....

PHOSPHORE SCENCE

Le LAROUSSE nous apprend que la phosphorescence est la propriété que possèdent certains corps ou êtres vivants de dégager de la lumière dans l'obscurité, sans élévation de température sensible.

La phosphorescence peut se produire de plusieurs façons: certains corps soumis à l'action des rayons solaires deviennent phosphorescents dans l'obscurité; il existe des corps qui deviennent phosphorescents quand on les chauffe brusquement, ou quand on les soumet à une action électrique; enfin, certains animaux ou végétaux sont également phosphorescents. On avait remarqué de toute antiquité que le diamant, préalablement exposé aux rayons lumineux, luit pendant quelque temps dans l'obscurité.

D'une façon générale, dans la phosphorescence, les radiations excitatrices se trouvent transformées en radiations ayant une plus grande longueur d'onde. La phosphorescence est un phénomène voisin de la fluorescence, et son interprétation théorique est similaire: absorption d'un quantum qui amène la molécule à un état excité, puis réémission. Les substances phosphorescentes les plus employées sont les sulfures de calcium ou de zinc; en présence de rayon X ou ultraviolets la phosphorescence devient plus vive. (se reporter à l'article de Mr ROYER sur les longueurs d'onde). En ajoutant à une substance phosphorescente une trace d'un métal radio-actif, on la rend susceptible d'être toujours lumineuse sans qu'il soit besoin de l'exposer à la lumière: crans de mire des mitrailleuses et des fusils, graduations des appareils des aviateurs, cadrans de montres etc...

FLUORESCENCE

La fluorescence est la propriété que possède certains corps de træansformer la lumière qu'ils reçoivent en radiations lumineuses de plus grande longueur d'onde.

Lorsque les photons d'une radiation viennent frapper les atomes d'une substance fluorescente, il y a absorbtion de l'énergie fournie et transformation de celle-ci, qui est réémise sous une longueur d'onde toujours supérieure.

Des phénomènes de fluorescence se produisent lorsqu' on soumet les corps à l'action des radiations ultraviolettes, l'absorption dans l'ultraviolet fournissant une émission visible. Ces phénomènes ont d'abord été utilisés pour des effets lumineux dans l'obscurité, dits "de fluorescence en lumière noire" ou lumière de Wood. Cette lumière, invisible à nos yeux, et qui, de ce fait, devrait être désignée plus justement comme radiation, est une zone sélectionnée dans l'ultraviolet proche du visible. Elle fut rendue d'usage pratique par la création, par le physicien Wood, d'un filtre noir à l'oxyde de nickel qui permet de l'isoler à partie d'une lampe à vapeur de mercure. Dans ces rayons, certains corps apparaissent lumineux et de très vive couleur. C'est ainsi que des fragments d'écorce de marronnier (en raison de l'esculine qu'ils contiennent) rendent l'eau limpide, d'une belle fluorescence bleue; un fragment d'autunite, qui est un minerai d'uranium, s'illumine en vert; la fluorine brille en un beau violet pourpre

LUMINESCENCE

La luminescence se caractérise par l'émission de lumière sans incandescence.

Il s'agit donc pour de nombreuses substances d'émettre de la lumière sous l'effet d'une excitation. Cette excitation peut être d'origine lumineuse ou provoquée par des radiations voisines de celle de la lumière, notamment les rayons ultraviolets; le phénomène porte alors le nom de photoluminescence, qui peut se subdiviser lui-même en fluorescence ou en phosphorescence, selon que le phénomène est instantané ou qu'il manifeste une rémanence. La luminescence peut être également provoquée par des excitations d'origine mécanique (triboluminescence), thermique (thermoluminescence), électrique (électroluminescence), par des radiations très courtes (radioluminescence), par des phénomèneschimiques ou organiques, ou encore par des vibrations sonores ou ultrasonores. On a parfois dénommé ce phénomène "lumière froide". C'était le cas, en particulier, de certains animaux ou de certaines photobactéries étudiées et même utilisées jadis pour l'éclairage, cette émission étant strictement lumineuse et se manifestant sans le moindre phénomène thermique.

Chaque type de luminescence se caractérisant par le mode d'excitation qui lui donne naissance, il faut éviter les désignations insolites et fausses, telles que "phosphorescence" en parlant des vers luisants, qui produisent en fait une bioluminescence.

G. ABERT

LES PLIS NON URGENTS DÉPOSÉS EN NOMBRE

I - MODES ET MARQUES D'AFFRANCHISSEMENT EN VIGUEUR

Les entreprises, commerces ou maisons de vente par correspondance, désirent prospecter de plus en plus au domicile des habitants et l'un des moyens, le plus souple, rentable et pratique, reste la distribution dans les boîtes aux lettres, d'objets ou de plis présentant un caractère prospectif et commercial. L'Administration des Postes, devant l'abondance des articles à transmettre et compte-tenu du caractère de non-urgence de l'acheminement demandé, a créé une catégorie d'envois dénommés "Plis non urgents déposés en nombre".

Contrairement à ce que nous pourrions penser ,et en contrepartie des tarifs préférentiels consentis . les utilisateurs du service sont obligés de se conformer à une réglementation souvent ignorée du public . Ce dernier reçoit dans sa boîte aux lettres une masse d'objets présentant des caractéristiques d'affranchissements bien distinctes: mentions " PORT PAYE", "Dispensé du timbrage" , "P.P." , "Envoi en nombre".. ou autres , sans oublier nos bons vieux timbres préoblitérés ,en voie de disparition il est vrai .

Je vais donc m'efforcer de vous exposer ,en cuelques paragraphes , l'essentiel de la réglementation en viqueur.

Ces plis non urgents sont divisés , suivant leurs caractéristiques , en trois grandes catégories dites , en jargon postier : Tarif n° I , Tarif n° 2 , Tarif n° 3 .

2 - DEFINITION DES OBJETS VISES , PAR CATEGORIE

- Tarif nº I Plis non urgents d'un poids maximum de 5 Kgs contenant des exemplaires strictement identiques (présentation extérieure et poids),
- -soit de communication de sens général et ne revêtant pas le caractère d'une correspondance personnelle ,
- -soit des messages de prospection commerciale (sauf les documents ayant pour effet de réclamer une somme dûe , cotisation, abonnement ou autres .)
 - et déposés en nombre au moins égal à 1880.

L'autorisation du dépôt relève de la compétence du Receveur des Postes de la localité concernée .

Tarif nº 2 - Plis non urgents,d'un poids maximum de 250 grs, contenant des communications de sens général et des messages de prospection commerciale,
déposés en nombre minimum de I5 000 exemplaires par expédition .

L'autorisation du dépôt relève de la compétence du Directeur Départemental des Postes concerné.

Tarif nº 3 - Plis non urgents d'un poids maximum de 250 grs, de mêmes caractéristiques que les précédents, mais déposés en nombre au moins égal à 50 000 par expédition, si leur poids est inférieur à IOO grs, mais en nombre au moins égal à 20 000 si leur poids est compris entre IOO et 250 grs. L'entreprise intéressée doit s'engager à un total de dépôts annuels d'au moins 3 millions d'objets.

Les autorisations de dépôts sont de la compétence du Directeur départemental des Postes concerné.

TARIFS DES PLIS NON URGENTS DEPOSES EN NOMBRE

(au Iº Janvier I980)

POI	DS	tarif	tarif	tarif
au-dessus de	jusqu'à	nº I	nº 2	nº 3
	20 grs	0,76	0,67	0,59
20 grs	50 g r s	0,99	0,84	0 69
50 grs	75 grs	1,60	I,08	0,92
75 grs	IOO grs	,	I,30	I,I2
IOO grs	I5O grs		1,67	I,48
I50 grs	200 grs	2,65	2,04	I,84
200 grs	250 grs		2,41	2,20
250 grs	500 grs	3,92	1///	/////
500 grs	750 grs	5,83		
750 grs	IOOO grs	6,11		
ICCO grs	I500 grs	7,84		
I500 grs	2000 grs	9,30		
2000 grs	3000 grs	12,10		
3000 grs	4000 grs	14,78		
4000 grs	5000 grs	17,36		

Je laisse volontairement sous silence les conditions de dépôt et de tri exigées par l'Administration des ^Postes (nous serions trop loin de la philatélie) ,avant d' "affronter" les divers modes d'affranchissements admis.

Deux cas sont à distinguer suivant que l'objet pèse plus ou moins de 250 grs.

4 - MODES D ' AFFRANCHISSEMENT

A / Envois pesant jusqu'& 250 grs

Tarif nº I - cf.définition

- Timbre à date P.P. (Envois sous
 - _ bandes ou enveloppes seulement)
- Timbres-poste préoblitérés,
- Machines à affranchir des usagers,
- Dispense du timbrage (IO 000 objets minimum) .

B / Envois pesant plus de 250 grs

Tarif nº I

- -Timbre à date P.P.
- Machines à affranchir des usagers,
- Dispense du timbrage

(IO BOO objets minimum)

Tarifs nº 2 et 3 cf. définition

- Machines à affranchir des usagers
- Dispense de timbrage

(15000 objets minimum au tarif nº 2 et 50000 au tarif nº3 cf.définition et grille des prix)

Tarifs nº 2 et 3

Inadmis au-dessus de 250 grs

5 - MARQUES D'AFFRANCHISSEMENT ET INDICATIONS DU TARIF

Tarif nº I

Timbre à date P.P. ou cachet P.P.

La mention " Envoi en nombre " est inscrite sur l'envoi , par l'expéditeur , soit à la main, soit à l'aide d'un cachet .





EN VOI EN NOMBRE.

Timbres-poste préoblitérés

Ce sont les seuls timbres-poste utilisés pour les affranchissements spéciaux "en nombre". Ils sont achetés directement par l'expéditeur pour un stock au moins égal à 1000 unités, et au-dessus par multiples de 100. Miention "envoi en nombre" exigée comme ci-dessus.

ENVOLEX NEMBRE



Machine à affranchir des usagers

C'est un mode d'affranchissement de plus en plus répandu. Les expéditeurs louent leur machine à des sociétés spécialisées, agréées par les P.T.T., et affranchissent eux-mêmes leur courrier.

En plus ,mention "Envoi en nombre" ou "tarif spécial nº I" sur l'objet . Cette mention peut être remplacée par un signe conventionnel : une étoile située dans le bloc amovible.

VAC
TRANCES
Amabilities
Action de bient
NOVE / 43.23
Acadiss
PARIS





Dispense de timbrage

Les bandes ou enveloppes doivent I° porter les mentions imprimées "PORT PAYE avec le numéro de l'autorisation et l'indication du bureau de dépôt – 2° un signe conventionnel qui peut être une étoile ou "farif spécial n° I" ou "Envoi en nombre "

Machine à affranchir

La machine doit

- -ou apposer la mention "Tarif spécial nº 2 (ou3)"
- -ou faire ressortir un signe conventionnel :
 - un triangle rouge pour le tarif nº 2
 - deux étoiles pour le tarif nº 3





Tarif nº 3 -2 étoiles



PORT HAVE AUTOMISATION TOP TABLE 250

Machine à affranchir -Tarif Nº2 -un triangle

Dispense de timbrage -PORT PAYE

Dispense du timbrage

L'affranchissement doit comporter

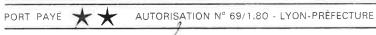
-la mention "PORT PAYE" avec le numéro de l'autorisation et l'indication du bureau de dépôt.

Cependant le numéro et le bureau de dépôt ne sont pas mentionnés quand l'autorisation est permanente



MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE 79038 NIORT CEDEX





Dispense du timbrage (nº 3)

Dispense du timbrage -nº 3
Autorisationpermanente

Vous avez pu constater qu'il n'est guère question de timbres-poste dans cette étude -- pour notre plus grand malheur .

Il est sans doute plus rentable d'imprimer des marques d'affranchissements que de coller des timbres – poste · Alors , si vous trouvez des préoblitérés sur une enveloppe , gardez-les bien , car , croyez-moi , c'est une espèce en voie de disparition .

Si ce petit résumé vous a incité à "piocher " dans vos boîtes à lettres , alors j'en serai heureux .

Croyez-moi, vous trouverez des marques d'affranchissement très variées . Vous remarquerez aussi beaucoup de marques bien différentes de celles admises par la réglementation et qui vous sont décrites dans cette note . C'est une autre histoire, mais il n'y a pas de petite aubaine pour un vrai chercheur !

J. LATREUILLE

Section du Haut-Bocage

A L'ATTENTION DES CARNÉTISTES

La collection des carnets et des publicitimbres (pubs) est l'un des enfants pauvres de la philatélie . Quel dommage !

Remarquons, en passant, avec étonnement la part étonnamment faible (à peine une page !) que consacre le catalogue Yvert à la classification des carnets de France. Une documentation aussi restrainte ne suffit évidemment pas. Hormis ce catalogue, qu'existe-t'il donc comme outil de référence ? Il existe heureusement deux remarquables ouvrages :

"LesCarnets de Timbres-Roste -France et Colonies" de M. A TEISSIER , et " le Catalogue des Publicitimbres des Carnets de France et des Colonies Françaises" du Dr J. Braun ,

publiés en 1956 et 1958 par le Bulletin Philatélique du Midi et l'A.C.C.P. (<u>Association des Collectionneurs des Carnets et Publicitimbres</u>). La catalogue Braun a fait l'objet de suppléments par les soins de l'A.C.C.P. qui édite aussi une cote annuelle.

Mon propos n'est pas de marcher sur les plates-bandes de ces éminentes personnalités , mais bien de facilitér la recherche "primaire" d'un pub ou d'un carnet, en partant du nº Yvert. Pour le reste , il conviendra de se référer aux deux ouvrages susdits.

C'est donc une "transcodification " (ou table de concordance " qui a été réalisée à l'intention des sociétaires déjà intéressés (ou susceptibles de le devenir s'ils disposaient d'une documentation).

Partant du nº Yvert d'un carnet (Iº colonne) ou du numéro d'un pub (5º colonne) ,on trouvera,en seconde colonne , le nº de code de l'A.C.C.P. et , en dernière colonne , la publicité mentionnée sur les marges des carnets.

Mais cette indication sommaire de la publicité ne constitue encore qu'un commencement d'identification .

Exemple : le carnet C - I / 55 est décrit comme suit :

ANNALES / GREY POUPON / GLIBET / VICHY

On le décomposera ainsi :

Iº ligne Les 5 timbres supérieurs ,à gauche , ont le même pub :

ANNALES . LISEZ LES ANNALES

2º GREY .POUPON - GREY.POUPON MOUTARDE (pub nº I supérieur droit),
GREY.POUPON PICKLES (nº 2 "),
GREY.POUPON CORNICHONS (nº 3 "),
GREY.POUPON ANCHOIS (nº 4 "),
GREY.POUPON CONDIMENTS (nº 5 "),

3º OILBET - BISCUITS GLIBET (les 5 timbres inférieurs gauche ont le même pub.).

VICHY - SQURCE AGREABLE sur les I, 3 et 5º inférieurs droits

BASSIN DE VICHY , sur les nº 2 et 4 inférieurs droits

J'indiquerai, à la fin de cette recension , les carnets des départements français d'Algérie . Eh oui, l'Algérie constitua de 3 à 15 départements français jusqu'en 62, Les timbres surchargés CFA pour la Kéunion n'ont plus figuré , au catalogue , à la rubrique "REUNION" , mais bien à "France". Pourquoi n'en-a-t'il pas été de même pour l'ALGERIE ?

IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE À PLAT. (CARNET AGRAFE)

Α	SANS	PUBL	ICITE I	906-1921			
Λ.)		<i>-</i>	21	111.6	19. 11. 1906	14.60	Prix: Zfos
Ala Ala	1 2	5c 5c	Blanc	111-C.	17, 11, 1706	46 40	Prix reduit : 2f
A2	10	5c	Sem Lignee	137. I	1907	40	Prix: 2-605
A 2a	1.1	5ι	(1	i37. I		46	Prix. reduit : 21
A 3	12	Sc.	μ	137.6 п	1911	40	Texte lerc Page
A3a	14	5c	lt 	137.6	1916	40 40	1/ PAP. G.C. Texte 2º Paje Loi 30-12-16
A36 A3c	15 16	5 c 5c	и и _{га}	137.6 II 137.e	1919	40	11 Pap. G.C.
A3d	17	5 c	11	137.6 II	1921	40	Couverture: Loi 29-3-20
A 4	32	5 c	Sem. Came e	158.a		40	4
A5	18	100	"	135		20	Prix: 2 fos
A5a	19 20	100	u s	135 133 I	1907	20 20	Prix reduit : 2f. Prix : 2fos.
	21	Toc	tr n	138 I	1907	20	Prix reduit: 2 f.
A6	22	100	11	138 I	1910	20	Prix: 2f.
A 64	23	loc	tj	1386, I	1916	20	11 Pap. G.C. Format 74×48
A7	25	100	li 	138.€. Ⅱ	1918	00	Format 74 x 48
A 7a	25/B15	100	n Sanahan i	138,e. II	1918	F/144	T. L 10 P
Α 8 Α δα	3	15c 15c	Sem, Ligne's	i3o.f.∥ l3o.f.	1917	20 20	Texto sur le Page. Papier G.C. 2º Page: Loi du 30,12,16. Pap. G.C.
A 86	4 4/B(S	15c	11	130.6	.,,,	20	Pap. Blanc
Aòc	5	isc	fi	130.1.	1919	2D	Taxes Reviseds 12.08.19. Pap. G.C
A84	6	15c	"	130.6.	1920	Ĺυ	" Pap. Blanc
A 9	7	15c	(1)	130.f.	102 -	40	Converture , Bandos strices. Pap. G.C.
Alo	26	25c	Sem, Camcic	140 I	1920	20	2º Page. Loi du 29.03.1920.
All	27 31	25c 25c	<i>q</i> (1	140.C. II 140.f. IV	1920	20 20	u
A 12	31	204		11011		-00	
В	PUBLICI	TE SU	IR COUVERT	URE SEVLE	MENT 192	2-1923	80
Вi	33	5c	Sem. Camei	158 a.	1922	40	Format 110 X60
B 2	28	25c.	"	140c II	1922	20	11
83	29	25c	1/	140 C. II	1923	20	Format 115 x72
34	34	100	17	159	1922	2 ల	,, 110 x 60
B5	35	loc	2.1	159	1923	20	115 × 72
86	37	100	Pasteur	170	1745	20	η
C	PUBLIC	ITE	SUR LES	MARGES	1924 - 19	93 i	
c l	54 55	25c 25c	Sem. Camei	140.c. II		20 20	Annales / Annales / Rozan / Rozan Annales / GREY POUPON / OLIBET / VICHY
ų	56	250	ti.	#		20	BERNOT/ BERNOT / KOTO / JIF
"	57	2sc	"	_ #		20	BISQUIT/ BISQUIT/BISQUIT/ BISQUIT
"	58	25C	· ·	n		20	ECO/ECO/OLIGET/OLIBET
"	59	25c	"	tı		20	EVIAN/EVIAN/EVIAN/EVIAN
11	62 63	2Sc 2Sc	d et	u u		20 20	SECOURS/GREY POUPON/SECOURS/AMOURETTE SECOURS/GUYOT/SECOURS/JIF
11 11	64	25c	"	4		20	SECOURS/ SECOURS/ SECOURS
H	65	25C	"	"		20	SOULAC/GREY POUPON / OLIBET/VICHY
lr.	66	250	n	ü		20	VICHY / SECOURS / OLIBET/ SECOURS
C2	67	žoc	4	191.a. II B	1925	20	EVIAN / EVIAN / EVIAN
11 11	63 69	30 € 30 €	ų Le	ď	11	20 20	SECOURS/ÆQUITAS/SECOURS/OXYMENTHOL SECOURS/GREY POUPON/SECOURS/PIVOLO
(3	69 70	300	11	192.4. II B	" 1925	20	EVIAN/EVIAN/EVIAN
"	71	300	4	172.41 11.19	1/23	20	(11885/G1885/G1885/G1885
Ŋ	73	300	Ŋ	11	**	20	SECOURS/ÆQUITAS/SECOURS/OXYMENTHOL
H	74	300	(1	и	11	30	SECOURS / GREY POUPON/SECOURS / PIVOLO
11	75 78	30C	44	103 -	1011 100 /	_0	SECURS/MENTER/SECURS/FLORENT
C 4 C 5	78 8o	40C 40C	te ta	193,a. 194.a.	1926.	40 20	GREY POUPON/URODONAL/GUYOT/GYRALDOSE EVIAN/EVIAN/EVIAN/EVIAN
11	32	400	11	174.0.	1/28.	20	GIBBS/GIBBS/GIBBS
n	34	400	u u	4	ti.,	20	GREY POUPON/ VITTEL /SECOURS / SECOURS
11	85	400	11	и	//	20	LESIEUR/LESIEUR/LESIEUR/ LESIEUR
C5a	87 80	400	4	0	u	F/120	EVIAN/EVIAN/EVIAN/EVIAN/
4	88 89	40c	"	4	"	F/120 F/120	LESIEUR/ LESIEUR/ LESIEUR/ LESIEUR
''	07	400	It	и	<i>h</i>	1/120	PENIEURA PERIEURA PENIEURA
					34		

C	SUITE	(PUBL	ICITE SUR	LES M	IARGE.	5) 1924	-1931	
66	97	500	Sem. Lignee	199.4.	I (4)		20	CHEVAL VERT/CHEVAL VERT/CHEVAL VERT/CHIVERT
11	79	"	4	4	II (P. (P.)		20	LOR /COR /COR /COR
11	100	Ħ	h	199, a ,	II P.04		20	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #
и	102	41	ħ	11			20	COR/COR/FALIERES/MIREILLE
11	103	11	"	11 es			20 20	DU/ DU/ DU/ DU/ DU/ DU/ CALVET/ KWATTA
tt	105	702	11 11	199.4.	т		20	EVIAN/ EVIAN/ EVIAN
H	106 109	**	"	1/2.41	I		20	EVIAN/DELFT/EVIAN/LESIEUR
11	107	**	r.	u			20	EVIAN/GIBBS/EVIAN/GIBBS
11	112	14	0	H			20	"
tt.	114	_#	В	_#			20	EVIAN / GOA / EVIAN / R. ET C.
n	117	u	#	n			20	EVIAN/GREY POUPON/EVIAN/ SECOURS
H	11.9	M.	n				20	EVIAN/RADIUM/EVIAN/LESTEUR,
":	121	**	11	17	0.0		20 20	EVIAN/VOUVRAY/EVIAN/SANGLIER EVIAN/VOUVRAY/EVIAN/SANS RIVALE
n b	124	ϵ	"	199.a.	ПP		20	FALIERES/SHYB/ANNALES/SHYB
	125 126	u.	"	172141	<u> </u>		26	FALIERES/SHYB/GREY POUPON/SHYB
<i>U</i>	125	7	4	ų.			20	FLORENT/FLORENT/VACHE QUI RIT/MIREILLE
"	128		"	199. a	I an		20	GIBBS/ GIBBS/GIBBS/ GIBBS.
11	131		lt.	199.4.	пρ		20	GITANES/GREY POUPON/REDOUTE/PHENIX
44	135		11	11			20	GREY POUPON/MOET/CALVET/GUYOT
В	137	n	и	ff.			20	(TREY POUPON/SHYB/ PHENIX / SHYB
If	139	tf.	Ц	199.a.	I		20 20	GREY POUPON/VITTEL /SECOURS/ SECOURS
U	140	*	η	11			20	
11	142	XI.	H	199.01	ILP.		20	(TUILHON/SHYB/PHENIX/SHYB) (TUYOT/MOET/SPHERE) SPHERE
tt tt	144	ii ii	# #	199.0.	I		20	LESIEUR/LESIEUR/LESIEUR/ LESIEUR
4	145 148	ñ	11	199. 0.			20	MADON/ REDOUTE/ OSRAM/ PHENIX
н	156	ii ii	"	(40)	75 (1)		20	PHENIX / OSRAM/ REDOUTE / REDOUTE
11	162	j,	н				20	PLOMBIERES/SANGLIER/JAFFELIN/JAFFELIN
и	170	74	H				20	REDOUTE / SPHERE / SPHERE / REDOUTE
11	171	<i>y</i>	Ч	DC			20	REDOUTE / PHENIX / PHENIX / REDOUTE
ft	173	"	l)	199.4.	I		20	LECTURS /URODON AL / SECOURS / GYRALDOSE
r _t	175	1/	u	199.a.	пρ.		20	PHERE SPHERE SPHERE SPHERE
'n	177	θ	4	-11			20 20	TOILE D'AVION / TOILE D'AVION / TOILE D'AVION TOILE D'AVION X2 / LAINES ST EPIN X2
11	179	"	n	. !!			20	TOURING LLUG/FLORENT/FLORENT/QUINZAINE
4	180 181	"	11	4			20	DEM (I Seul e à ARMEE) Case S Bord Superier
" C7 (10		500	J. D'Arc	257a.			20	COG/COQ/FALIERES/ MIREILLE
4	188	Soc	#	"			26	FALIERES/ BENEDICTINS/ FLORENT/ FLORENT
6	189	и	11	ď			26	FALLERES/ BENEDICTINS/ VACHE QUI RIT/ VIN
100	190	11	4	ч			26	FALIERES/SHYB/ANNALES/SHYB
"	191		tt	ч			20	FALIERES/TOURING / FLORENT / FLORENT
n	191 a	11	"	· (t			20	IDEM (I Seul e à ARMEE) Case 10.(Dentele'), Composition du Nº 71
લ્ફ	90	25c 8/20c	Semese Cames	217 .a.			F/120 F/120=	u 75
Ľ6	91 105815	11 50C	Sem. Lisnèe	1/ 199.a I	- TV		20	DEM Nº 105 : GAVEHE = Type II , DROITE = T. IV
	9	500	Dem. LISHER	177.4 1				
D	AVEC	PUBLIC	CITE PRIVE	E .	1924 -	1929.		ş
0,	49	15.4	Somerise Camel	188 A		1926	10	MINERALINE
DI		10 C	Jemeuse Lamee	188		1927	10	PHENA
D2 D3	50	15 C	*	189.a.		1928	10	VIRGILE CHAREYRE
D 4	52 51	150	'n	1894.		1929.	2011	ROLAND (RESYL-ASCEINE)
D.5	66	2Sc	4	140 C.		1924	10	LOUVRE/LOUVRE/LOUVRE/LOUVRE
06	61	25€	t ¹	140.6.		1924	20	LOUVRE
07	152	50 C	Sem. Ligner	199. a	ΠP.	1928	(0	MONT PEYROUX
t)	155	"	"	"	lı .	1928	10	IDEM (Fewillet Gauche non perfore),
0.8	161	50C	*	199 .0		1928	10	PROVINS
09	184	Soc	71	199. a.	EG.	1928	10	VIRGILE CHA REYRE BUSSANG
011	96	Soc.	f+ ft	199, a 199 a	EP.	1928	20	QUINZAINE PHILATE LIQUE
012	166 160	50L	4%	1994,		1930	20	PHENIX
D13 (10		Sec	J. D'Arc	257, a		1929	20	BUSSANG
D14	186	Soc	tt.	257.4		1929	20	CHAMPIGNEULLES
015	144	Soc	11	257, a	i:	1929,	20	LE HAVRE
016	192	Six	N	257. a		1929	÷0	FLORAVENE
017	193	Soc	lt	257.9		1929	20 20	GALLIA
D18	196	Soc	**	257.9		1929.	20	PHLLA -GALIA LUX- RADIO
DID	195	.500	ft	257.a.		(/ LY.	-0	e (irrery

^{- (1)} Tiraze à plat. - (2) 11 -(10) 11 Uniquemen

Uniquementen carnet. Hauteur du Timbre: 20 mm 3/4 35

<u>E</u>	CROIX	(- R	OUGE	1914							
Εl	41	10+5c	Se meuse	147-a.	1914	20					38
F	Cours	D'	INSTRUCTIO	N 1911	- 1925						
FI	13	Sc	Sem. Camer	16.a. (137)		40	ANNULE	Alar	nain en	Violet	
F2	2.4	IOC	4	18.a. (138)		20		i/	t 11 -		
F3	36	100	11	19 (159)	1923	20	ANNULEI	Imprin	e' Noir		
F4	30	25c	11	21.6. (140.0.3		20		<i>(</i> 1	- 1	71	
	72	300	H In	(192 a)	22-03-26	20	ANNULE:			75 Surch Imp	-ia'a
£5	.76	30c	2 "	656. (192.a).	1926	20	SPECIMEN	95.	11		FIME
F 6	38	10 C	Pasteur	69 (170)	1923	20	"	н	"	37 "	
190	79	HOC	Gemeuse , Camli	193.a.	11.05, 26.	20	ANNULE	"	11	78 80	
	81	40C	(r			20	rf	n	"	82	
	58	40c	u	194. a.	18.06.26	20	*1	#1	11	85	
	86	40 c	"	194.a =	15.07.26	20	11	"	11	97	
	.88	50c	Sem. Lignee	199.a. I	19,05,25	20	n n	"		99	
	101	50 c	i t	199, a, I	13-06, 17-7et 28-07-28 29, 10.26	20	4	tr	// //	106	
	107	50 €	11	199, a. I 199, a. I	07,01,27	2 O 2 O	(1 (1	11	"	" (3)	
	111	50 C	41	199.a.I	12.10.27	20	n	11	"	110	
	113	500	.,	199, a.I.	28,12,27	20		"	11	112	
	112	50%	"	199, a. I	12.10.27	20	4	11	u	114	
	116	50 C	í,	199, a. I	.08,27	20	(1	"	11	" (4)	
	118	Soc	"	199, à.I	25.05,28	20	u		11	117	
	119a	500	it	199, a. I	13-07 et 12-10-27	20	11	**	11	119	
	120	50 c	i (199, a. I	13-07 et 12-09-27	20	te	11	11	119 (3)	
	122	50c	4	199, a.I	12.03.27	20	ii	It	и	121	
	123	Soc	4	199, a. I	H	20	11	**	#	,, (3)	
	129	50 c	"	199, a, I	11.03, 27	20	16	tt	11	128	
	130	So c	И	199, a. I	11.03,27	20	1+	"	11	129 (3 et 4)	
	133	Soc	11	199, a, ILP.	02.12.29	20	11	11	11	131	
	(4)	Soc	11	199,a,I	13,10,26	20	11	11	"	140	
	143	Soc	41	199, a, II P	21.09.29	20	"	ti	"	142	
	146	SOC	47	199.a, I	23-02 et 13-10-27	20	"	"	"	145	3
	147	Soc	U	199.a. I	23.02.27	20	"	11	"	145 (3)	
	163	Soc	ч	199,a, IIP	07,09,28	20	11	11	"	i62	
	174	Soc	11	199,a, I	57.01.27	20	ti.	11	11	(3)	2
	178	50 c	ti	199,a. II P	10,11,28	20	l r	"	"	177	
(10	94315	Soc	J. D' Arc	257.a		20	SPECIME			rnet 194	
					Ð			(tu	m pon	imain)	

à su**ivre**

J.P. GAUDEMER

DES COMMERCANTS ONT PAYE UNE PUBLICITE
DANS CETTE REVUE ; ACHETEZ CHEZ EUX-MERCI.

-(3) Couverture tête de Mercure bleu.

-(4)



BUREAU D'ÉTUDES

Bd Auguste Durand - 85600 MONTAIGU Téléphone 94.05.95 et 94.00.85

Constructions traditionnelles Plans sur mesures

Un service complet :

ETUDE DE PLAN - DEMARCHES ADMINISTRATIVES
PLAN DE FINANCEMENT - SURVEILLANCE DES TRAVAUX

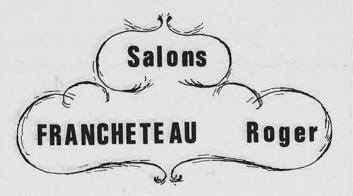
BEAUTE

COIFFURE

SOINS DES

MANUCURE

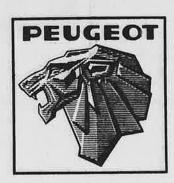
CHEVEUX



HOMMES - DAMES

Tel: 94.02.66

7, Place Dugast Matifeux 85600 MONTAIGU





VÉHICULES NEUFS ATELIER - MÉCANIQUE TOLERIE - PEINTURE

Route de Cholet - 85600 MONTAIGU

T. (51) 94.00.92



expert

un spécialiste à votre service

TELEVISION HIFI RADIO

MENAGER

AUDITORIUM

HIFL

AKAI - HITACHI - KENWOOD - TECHNICS - BOSC - THORENS - 3 A - CELESTION - SONY - TELEFUNKEN - PHILIPS - THOMSON - I T T - VEDETTE - RADIOLA - EXPERT - LINCOLN - BAUKNETCH -

VOTRE MAGASIN SPECIALISE

SA DEFONTAINE clisson

TEL 78 01 33

9 rue st jacques

FABRIQUE DE LIQUEURS

FONDÉE EN 1812 3 MÉDAILLES D'OR 3 DIPLOMES D'HONNEUR

> 85400 - LUÇON TÉLÉPHONE : 1.48

H. VRIGNAUD fils

Société Anonyme au Capital de 220.000 francs



ROSÉE DES CHARENTES
La Liqueur au Cognac
KAYOUSKI
La Liqueur de Noyaux

La Liqueur de Noyaux ELIXIR VRIGNAUD La Liqueur Jaune

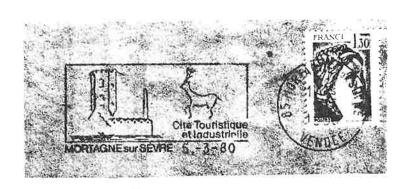
CET EMPLACEMENT ATTEND UN ANNONCEUR

CALENDRIER DES REUNIONS - SECTION DU HAUT-BOCAGE - Année 1980 Centre Social de MONTAIGU - 20 5. 30

Vendredi 28 Mars Vendredi II Avril Vendredi 9 Mai Vendredi 6 Juin Vendredi 27 Juin Vendredi 29 Août Vendredi 3 Octobre Vendredi 7 Novembre Vendredi 5 Décembre Dans une lettre du l1 Septembre 1979, la Direction Départementale des P.T.T. écrivait : "... Il en sera de même pour toutes les flammes du type I qui seront retirées définitivement du service le 31 Décembre 1979 et remplacées par des flammes du type II"

Voici donc les changements intervenus depuis la parution de notre dernier bulletin :

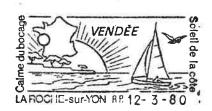
Tout d'abord MORTAGNE SUR SEVRE le 5-3-80



Ensuite LE ROCHE SUR YON 1e 12-3-80

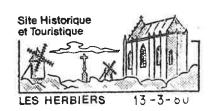








Enfin LES HERBIERS le 13-3-80



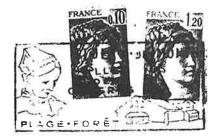


En ce qui concerne ST JEAN DE MONTS, les changements sont fréquents. Nous connaissions l'usage de deux flammes distinctes: l'une avec un maraichin, la seconde avec la maraichine. Ces derniers jours le printemps les a fait danser non pas la maraichine, mais la valse. A droite, à gauche, et re-à droite....





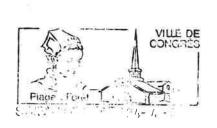








Mais finalement, la solution était d'en changer....





LU POUR VOUS DANS LA PRESSE

Flamme d'oblitération de ST HILAIRE DE RIEZ (suite)

Par le vote de 13 voix contre 3 et 4 abstentions, les conseillers préfèrent le cachet d'oblitération représentant une "maraichine" dessinée par Henry Simon

Stage de formation aux P.T.T.

Monsieur X, chef de service départemental, était présent, vendredi dernier, afin de faire la synthèse de ce stage et rappelle les objectifs prioritaires, c'est-à-dire l'amélioration des relations avec la clientèle au niveau du guichet.....

.... pour cela, une formation moderne et spécialisée est indispensable, c'est dans ce sens que la bonne image de marque des P.T.T. sera conservée et même améliorée.

LE PETIT RAPPORTEUR A VU ..

Notre Président , Mr Y. PAUVERT , nous cache-t'il une part de ses immenses connaissances ? Et le Bulletin de l'A.P.Y. ne lui suffit-il plus ?

Nous lisons , en effet , et non sans fierté , qu'il a rédigé , en liaison avec Mr de LIZERAY , une note sur le 5 c. vert-bleu du type Blanc. Cette étude a été publiée par " LE COLLECTIONNEUR PHILATELIQUE ET MARCOPHILE " d'Avril I980. Nos compliments .

LES COLLECTIONNEURS ALSACIENS SONT - ILS PLUS ATTENTIFS ?

DU ONT - ILS SIMPLEMENT PLUS DE CHANCE ?

La Revue des P.T.T. " Messages " de Juin 1978 p. 19, mentionne en effet :
" Installé par l'Administration à la Recette Principale de Strasbourg ,
un banc de lecture spéciale équipé d'une lampe de Wood est à la disposition du public.

Rappelons que cette lampe permet de voir les barres phosphorescentes sur les timbres-poste. "

Nous remercions particulièrement les annonceurs sans lesquels la publication et la diffusion gratuites de ce journal ne pourraient se faire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La vignette 0,30 Semeuse de Roty a été mise en vente le 23 Février 1961. Le catalogue Yvert et Tellier l'a référencée sous le numéro 1234 A. Ses cotes "neuf" et "usé" sont assez élevées et pourraient l'être plus encore...

si les directives des P.T.T. avaient été appliquées à la lettre.

Savez-vous en effet à quel usage étaient destinées ces vignettes ?

La circulaire du 13 Février 1961 stipule très clairement :

"La nouvelle figurine de 0,30 Semeuse est plus spécialement destinée à représenter la taxe de retrait à vue sur les comptes courants postaux; elle devra donc être réservée en principe à cet usage.

Elle ne sera donc délivrée aux usagers que sur demande expresse de ces derniers".

Question bête et méchante : Où peuvent être les rares vignettes utilisées dans le strict respect de la circulaire ? Certainement pas dans nos classeurs.

Une ."colle" pour les fervents de l'automation

Chacun commaît , depuis la lecture des pages précédentes, l'existence de P.I.S. (poste d'indexation simplifié) , même à la Roche . Mais quelle firme fabrique ces appareils ?

"MESSAGES", de Mai I980, nous apprend qu'il s'agit de HOTCHKISS_BRANDT_SOGÈME, dont les usines sont implantées à VALENCE (Drôme) et à SAINT_DENIS (Seine_ St_Denis).

Ah , les vaches..!



Les P.T.T. nous ont gratifié, le 8 Avril , d'un timbre curieux.

Un shaddok à deux visages , tel le Janus des Romains, se permet un authentique chantage : tabac ou santé ? Non , mais...

Et puis , si une moitié du shaddok tient dans le bec une cigarette (éteinte) , l'autre moitié "bouffe" une pâquerette, comme les bovins susnommés .

Liberté , liberté chérie! Ne sommes-nous pas condamnés à choisir entre deux maux ??

Diffusion du Bulletin

L'A.P.Y. rappelle avec instance à ses adhérents que le bulletin trimestriel est distribué à l'occasion des réunions de Mars, Juin Septembre et Décembre, et que cette distribution (gratuite) serait bien plus facile si davantage d'amicalistes se déplaçaient à cette occasion.

LA COLLECTION THEMATIQUE

ESSAI D'APPROCHE

(1ère PARTIE)

Avant tout, se méfier d'un coup d'oeil superficiel.

Beaucoup de présumés collectionneurs se contentent d'une vue globale et très superficielle.

Une expérience récente : à l'exposition du Poiré, en Février, figuraient des timbres "Sabine". Les visiteurs, pour la plupart profanes, se montraient très attentifs à cette participation. Le "jeu" consistait à taquiner jeunes et adultes en leur disant : "Vous n'avez même pas ces timbres-là!" en leur désignant des timbres de roulettes. Vives protestations de tous, sans une seule exception. "Bien sûr que nous les avons!".

Et quand nous leur faisions remarquer qu'il s'agissait de timbres non dentelés verticalement, ils reconnaissaient qu'ils n'avaient pas remarqué ce détail et qu'effectivement ils ne les possédaient pas.

Montrez à un jeune et à beaucoup d'adultes un Gandon bleu, neuf fois sur dix,il vous dira qu'il l'a, avant même d'avoir regardé la valeur faciale! Et si vous présentez à un adulte présumé chevronné un Pont du Gard, il ne prêtera sans doute aucune attention à la dentelure.

Le caractère superficiel de trop d'examens provient sans nul doute d'une ignorance par ailleurs tout à fait explicable.

Il n'y a plus de Pic de la Mirandole !

Plus on approfondit une question, plus l'on y découvre de difficultés.

C'est dans cette optique qu'il faudra lire, plus loin, une affirmation stupéfiante de l'un des plus éminents théoriciens de la thématique.

Affirmons-le avec force : <u>il n'y a pas de mauvaise collection</u> dès lors que celle-ci est faite avec goût et ordre.

Mais il existe une multitude de degrés dans l'intérêt présenté par une collection correcte.

Ce sont quelques-uns de ces degrés que l'on peut essayer de découvrir pas à pas.

L'Infinie variété des collections

Beaucoup de bons auteurs ont décrit avec compétence l'historique des collections de timbres-poste.

Nous avons tous commencé par ce que M. J.L. MAYEUR appelle le "ramassage indistinct", puis beaucoup sont tout de même passés à la "collection nationale" qui, dit M. W.LIPPENS, consiste à amasser des vignettes dans des albums préfabriqués. Un bon compte en banque constitue un atout de premier ordre pour ces collectionneurs.

D'autres se sont lancés dans des spécialisations très diverses :

soit études monographiques d'un timbre, ou d'une série, soit collections périphériques, mais toujours tout à fait philatéliques: marques postales, ballons montés, poste navale,, bureaux de censure, oblitérations de toutes sortes etc, etc....

Tous ces modes de collection constituent, en gros, les participations dites "classiques" aux expositions.

Toutes les autres, dont nous voulons parler aujourd'hui, relèvent de la CLASSE THEMATIQUE.

Une évidence :

Une collection relève rarement d'une seule classe bien définie

Nous collectionnons d'abord pour notre plaisir; certains diraient "pour notre profit".

Mais il n'est pas sans intérêt de préparer une collection répondant à certaines normes, définies justement en raison de l'avis du plus grand nombre et donc susceptible de recueillir les avis favorables des visiteurs.

Il importe de prendre clairement conscience que, dès qu'une collection sort du "ramassage" ou de "la collection nationale", elle ne relève que bien rarement d'une classe unique.

De même, la grande majorité des collections pourrait, moyennant parfois de légères modifications, relever de la classe "classique" ou de la classe "thématique".

Ces affirmations peuvent étonner.

Il est bien évident qu'une reconstitution des planches des timbres de l'émission de Bordeaux selon les reports, n'a rien d'une collection thématique.

Mais les timbres français utilisés à Memel pendant l'occupation militaire après la lère guerre mondiale pourraient fort bien être présentés en collection thématique sous le titre : "l'inflation monétaire en Allemagne de 1920 à 1923".

La Collection de notre grand érudit Vendéen, M. M BRUNO, sur la Poste ferroviaire en Vendée, constituerait facilement une admirable thématique sur "l'Histoire du Chemin de fer en Vendée". Il en va de même pour la très belle collection de notre Président, M. PAUVERT, sur les oblitérations provisoires de Moselle, de 1940 à 1944.

Exagérons-nous ?

Lisons ce qu'écrit M. M DHOTEL Président de l'Association Française de Philatélie Thématique, à la page 7 de la brochure "La Philatélie Thématique" éditée par le Groupement d'Intérêts Philatéliques, patronné par la fédération.

"J'ai constaté, en effet, que certains d'entre vous faisaient de la philatélie Thématique et de la meilleure. Très peu de remaniements à l'histoire postale de Venise du Président BERTHELOT auraient été nécessaires.

L'histoire postale du pays de Montbéliard de M. de FONTAINES, comme le Voyage dans les hôtels d'Egypte, du Président LANGLOIS, sont également très près de nos objectifs."

M. DHOTEL termine : "J'avais aussi rêvé... que les merveilles du Dr. FROMAIGEAT viendraient illustrer une histoire du Second Empire."

En Mars 1978, le Dr. FROMAIGEAT commentait, dans "Philatélie Française", l'exposition internationale Portucale 77. Il notait l'abondance des collections de sujet et regrettait que, dans de nombreux cas, elles aient été constituées à coup de chèques. Il continuait : "Si cela continue, il deviendra impossible de faire la différence entre certaines collections de sujet et certaines collections classiques.

Une étude complète d'une émission est-elle classique ou présentée autrement qu'une collection de sujet ?...".

CLASSIQUE ? THEMATIQUE ? SUJET ?

Il faut bien avouer que dans bien des cas, une collection relève, au moins sous tel ou tel de ses aspects, de plusieurs catégories (ou classes), voire des trois.

La collection Classique étant supposée mieux connue, attardons-nous un peu sur les thématiques et ses grandes variantes.

Essayons d'abord de dégager les grandes lignes de ce que serait une Collection Thématique idéale.

QU'EST-CE QU'UNE COLLECTION THEMATIQUE ?

Un Monsieur de la Palisse Moderne répondrait tout de go, et avec raison; "tout ce qui n'est pas absolument classique".

Mais encore ?

Le mot "thématique" est défini par le dictionnaire Petit Robert

- "relatif au thème"
- ou Philo : "qui pose ou qui est posé comme objet de l'activité mentale" et le mot "thème"
- 1. Sujet, idée, proposition qu'on développe
- 2. Devoir d'écolier
- 3. Dessin mélodique qui constitue le sujet d'une composition musicale et qui est l'objet de variations.

Le problème des définitions se corse du fait que diverses acceptions de ces mots sont parfois utilisées dans la même phrase, comme ici (Phil. fr^{se}. déc. 1979 - P. 474). "On ne répétera jamais assez qu'un CLASSEMENT THEMATIQUE DE TIMBRES N'EST PAS UNE COLLECTION THEMATIQUE", ce qui <u>semble</u> vouloir dire : un classement de timbres par sujet ne constitue pas forcément une collection appelée "Thématique" dans les règlements de la F.I.P.

L'introduction dudit règlement (dernière édition 1972) stipule : "La classe Thématique comprend deux catégories de collections :

les collections thématiques proprement dites et les collections de sujet".

Mais cette dernière sous-classe se subdivise elle-même en Collections de sujet et Collections par but d'émission.

Et il existe de nombreuses variantes hybrides ou bâtardes!

Un exemple concret

Avant même d'aborder un examen plus complet des textes fédéraux, essayons de brosser une première esquisse par un exemple concret.

Imaginons un collectionneur qui recherche les timbres-poste émis au bénéfice de la Croix-Rouge (et organisations similaires) ou (et) qui portent son emblème.

S'il rassemble <u>les timbres-poste</u> émis au bénéfice de la Croix-Rouge, du Croissant Rouge... et qu'il les range, par exemple, par ordre alphabétique des pays émetteurs, mais <u>sans le moindre texte</u>, son travail sera peut-être intéressant à regarder, mais ce n'est nullement une thématique, et à peine une collection de sujet.

- Si, poursuivant son idée et conservant son classement par pays, il s'avise :
- 1. de rechercher non seulement les séries <u>complètes</u> de <u>tous</u> les timbres-poste émis, mais aussi <u>les autres éléments philatéliques</u> concernés (entiers postaux, oblitérations, etc. etc...).
- 2. de préparer un plan succinct et un texte concis, il aura préparé une collection de sujet digne d'être exposée.

S'il se décide un jour, non plus à rechercher toutes les pièces, mais, par exemple, à <u>expliquer</u> dans le détail les activités multiples de cet organisme de bienfaisance, ou à la montrer en action dans l'espace et le temps, en créant un plan logique et complet, en rédigeant un texte explicatif, il sera dès lors entré dans la collection thématique proprement dite.

Cet exemple développé aura peut-être éclairé un peu le problème et permis une approche plus précise des textes des règlements.

Le premier échelon de la CLASSE THEMATIQUE

LA COLLECTION DE SUJET

"La collection de sujet appartient à la classe thématique"

(commentaires de l'art. 8 de la F.I.P.)

L'art. 6 stipule :

"La collection de sujet comporte tous les timbres et <u>les documents philatéliques</u> qui ont un rapport avec un sujet ou un but d'émission. La présentation du matériel philatélique peut être faite par pays ou par ordre chronologique ou suivant un ordre systématique".

Les Allemands appellent cette collection "collection documentaire".

Son champ d'application

Elle s'intéresse aux timbres ou documents qui lui sont désignés à l'avance,

soit, (pour la collection de sujet) "documents qui ont leur origine, par ex. dans l'activité de certaines institutions (O.N.U., U.P.U., Croix-Rouge, Conseil de l'Europe, Communauté Européenne, Scoutisme, Sokols, Rotary, Lions, Euratom, Olympiades, Championnats nationaux... etc. etc...)

soit, (collection par but d'émission), timbres et documents dont l'émission revêt des caractères spécifiques ou se répète régulièrement. Par ex. Journée du Timbre, Congrès annuels, Sauvegarde de Venise, Année de la Femme...

Comme le dit M. W. LIPPENS, "le thème est donc issu des activités de ces institutions". "Les documents philatéliques sont l'expression directe de l'existence et de l'activité de ces institutions, de ces manifestations".

- En résumé, l'apport personnel est faible, tant dans le choix du sujet que dans celui du plan
- le classement reste libre,
- la collection de sujet n'est trop souvent qu'une collection classique limitée par le sujet retenu.

A noter aussi qu' "une collection qui ne comprend que des timbres est jugée comme mineure et, par conséquent, ne recevra que de minimes récompenses". (Dr. FROMAIGEAT, A.F.P.T. avril 1979, P. 2).

LA COLLECTION THEMATIQUE PROPREMENT DITE

L'art. I du Règlement de la F.I.P. la définit ainsi :

"La collection thématique développe un thème

ou illustre une idée

selon un plan logique

en se servant des motifs offerts par les timbres ainsi que des <u>renseignements</u> donnés par les documents philatéliques ou postaux.

M. MAYEUR en donne, de son côté, la définition suivante :

"Une collection de documents postaux - timbres, oblitérations, entiers postaux en particulier - se rapportant à un sujet déterminé, collection <u>organisée</u> en fonction de ce sujet, c'est-à-dire du thème que l'on veut illustrer".

Cet excellent texte met bien l'accent sur l' "organisation", l'apport cérébral et personnel qui caractérise la vraie thématique. Il introduit bien l'affirmation (du même auteur): "une collection thématique est en quelque sorte l'illustration postale d'un livre imaginaire sur le sujet choisi, dont on n'écrira que le résumé et le plan".

Mais on regrettera, dans ces intéressantes études, - comme dans la plupart des auteurs - un emploi fréquent du mot "sujet", avec différentes acceptions, ce qui tend à provoquer des équivoques constantes.

Pour mieux saisir l'essence même de la philatélie thématique, éclairons les textes sous plusieurs angles différents.

A - <u>La collection thématique est une oeuvre intellectuelle</u>, c'est sa caractéristique essentielle.

Comme le dit encore M. W. LIPPENS, "la collection thématique prend forme dans le cerveau du collectionneur. Les documents qu'il utilise à cet effet n'ont pas été établis, en règle générale, directement avec le thème choisi".

Par suite, une thématique authentique ne peut être qu'oeuvre de synthèse et mérite amplement son nom de PHILATELIE CONSTRUCTIVE.

M. Nino BARBERIS, éminent thématiste italien, insiste sur cet aspect personnalisé, unique, "il s'agit de <u>créer</u> quelque chose de nouveau et d'original. Au moment de préparer le plan, la collection sort du champ des idées et des intentions et se transforme en réalité. Et c'est une réalité dans laquelle le collectionneur met tout son être, sa culture, son travail, sa passion.

C'est donc un acte créatif, émouvant et suggestif". Il continue : "Nous considérons aussi l'originalité comme l' "imagination". L'imagination est un élément créatif qui, refusant le recours à l'évidence et à la convention, transforme le collectionneur en l'auteur d'un travail, justement créatif, qui n'existait pas auparavant".

Autrement dit, la thématique proprement dite, c'est une idée (pas un "sujet"), une thèse, que l'on veut exprimer ou illustrer d'une manière <u>personnelle</u>, à l'aide de tout matériel philatélique adéquat, selon un plan logique et progressif.

B - La thématique procède d'un autre coup d'oeil sur le timbre.

- Que m'apprend ce timbre sur l'idée choisie ?
- Quelle documentation nouvelle m'apporte-t'il ?

Sous cet angle, la thématique s'avère d'un haut niveau culturel et procure un indéniable enrichissement intellectuel.

Car il est indispensable de procéder à d'incessantes recherches. Ainsi, par exemple, une collection de <u>sujet</u> sur la Croix-Rouge pourra se contenter des timbres émis par cet organisme et portant cet insigne; le thématiste désireux de montrer les nombreux aspects bienfaisants de la Croix-Rouge DEVRA rechercher (sujets principaux ou sujets secondaires) de nombreux autres documents (par ex. tableau montrant la bataille de Solférino) même si la Croix-Rouge usuelle ne figure pas sur le timbre. Il est même vraisemblable que la plus grande partie du matériel à utiliser ne sera pas désignée du doigt au collectionneur par la mention de l'emblème suisse. Il devra ensuite rechercher s'il existe un lien précis, indiscutable, entre ce timbre et le plan choisi.

C - La philatélie thématique n'est limitée ni par le temps, ni par l'espace; il n'est pas possible d'éliminer arbitrairement ni un, ni plusieurs pays, ni certaines périodes.

Mais, souligne M. DHOTEL, la thématique doit faire appel à toutes les ressources de la philatélie : " (elle) est arrivée la dernière. Mais elle ne doit ignorer aucune de ses devancières. C'est un de ses attraits... et une de ses difficultés, puisque le collectionneur, qui doit connaître toute l'histoire et toute la géographie de la Philatélie, DOIT aussi connaître toutes ses spécialités."

Et de conclure avec M. MAYEUR (Phil. Fr. p. 205): "Il ne faut cependant pas croire qu'il s'agit d'une forme de collection plus facile à réaliser qu'une autre, d'une sorte de collection au rabais. Elle nécessite au contraire plus de temps, plus d'imagination et beaucoup de recherche personnelle, et on connaît de très grands philatélistes classiques qui hésitent à se lancer sur des thématiques par crainte de ne pouvoir les réaliser". "Cependant elle permet avec des moyens plus limités, et dans un délai initial plus court, d'obtenir des ensembles agréables, correspondant aux goûts du collectionneur, et que ce dernier peut certainement montrer à des amis non philatélistes qui ne regarderaient que par politesse une collection classique".

Pour terminer, un avis "curieux" (et qui peut expliquer certaines bourdes colossales des jurys) émis par un théoricien éminent de la thématique - et qui mérite par ailleurs sa notoriété.

"Il est des thèmes qui demandent de très longues recherches comme la Flore, la Faune, les bateaux, les Beaux-Arts..., il en est d'autres, comme les Sports, qui ne demandent aucune recherche et aucune connaissance spéciale. N'importe qui peut faire au premier coup d'oeil la différence entre un patineur de vitesse et un footballeur..." Comme, bien sûr, on peut différencier les peintures rupestres de Lascaux et le tableau d'UBAC représenté sur un timbre récent.

Pauvre "spécialistes" du football, ou des autres sports ! Et comme il est facile de méconnaître totalement l'intérêt de ce que l'on ignore !.

Disons aussi que la thématique est une science toute neuve et que des avis vieux de dix ans et plus sont souvent bien démodés.

En guise de postface pour ce premier article

MAIS LES COLLECTIONS D'ANIMAUX, DE FLEURS, DE PAPILLONS... que pratiquent beaucoup de nos amis, jeunes ou adultes, COMMENT LES SITUER ?

La référence nette à une catégorie "sujet" ou "thématique" est bien souvent très difficile; nous n'en connaissons pratiquement aucune qui réunisse toutes les caractéristiques d'une collection spécifique.

Elles n'en conservent pas moins un intérêt indéniable et l'audience recueillie lors de nos expositions en témoigne sans conteste.

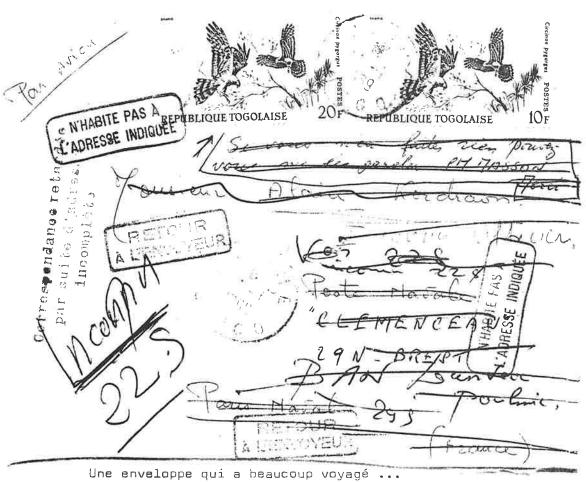
Certaines de ces collections ne réunissent <u>que des timbres</u>. Elles plaisent ainsi à leurs possesseurs (et à beaucoup d'autres) mais elles ne recueil-leraient pas de récompenses à des expositions (ce dont se moquent bien nos amis).

D'autres ont trouvé des documents (pas toujours assez d'oblitérations); ils ont établi un plan, rédigé un texte cohérent. Le "thème" des papillons, rapaces, oiseaux, roses, etc. n'a pas été traité comme une collection de "sujet" puisque dans tous les cas connus, les séries ont été dissociées. Mais, d'une manière générale, les plans retenus copient strictement les classifications officielles et manquent par conséquent de la note originale, personnelle, qui constitue la marque des vraies collections thématiques.

Dans nombre de cas, il serait si facile - et combien plus enrichissant - de transformer ces collections en thématiques authentiques. Nous y reviendrons.

à suivre,

E. MOREAU.



à la suite de notre ami , Alain KERDRADN .

CARTE POSTALE

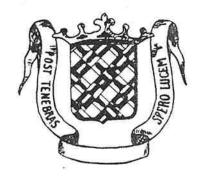
EXPEDITEUR

EXPOSITION DU 6è CONGRES DES JEUNES DU G.P.C.O.

SURGERES







19 & 20 AVRIL 1980 FOYER PHILATELIQUE SURGERIEN

L'entier postal repiqué à l'occasion de l'exposition régionale " Jeunes " de SURGERES , les I9 et 20 Avril.



Société des

Charpentes FOURNIER

S. A. au Capital de 220 000

Siege social Rue des jardins LE POIRE-SUR-VIE 85170 BELLEVILLE sur VIE tel (51) 31.82.95 _ 31.8166

CHARPENTES TRADITIONNELLES
211 213
TRIANGULÉES
LAMELLEES Collées
2143.3

BEAUTE

COIFFURE

INSTITUT

D'HYGIÉNE

salons CAPILLLAIRE

ROSTICHES

(aboriau

Tél.: 37-05-28 85000 LA ROCHE SUR YON

AVENUE GAMBETTA

G.HERZOG 3 rue P. BAUDRY
LA ROCHE·S·YON

Grand arrivage de CHINE : Vases, Meubles , Ivoires etc

Exclusivite du plus beau Bronze Français en Luminaires

Tous vos Encadrements

Travail rapide et soignè

GRAND CHOIX DE MIROIRS

DE STYLE

Pour Moi, Populaire veut dire ... solidaire.



AGENCES:

LA ROCHE SUR YON

11,13 Rue Lafayette _ tél: 37,30.01

CENTRE COMMERCIAL JEAN_YOLE

tél: 37.27.91

BAR, TABAC, P.M.U., PRESSE

Articles pour fumeurs

Salle de reunion

0702

Validations

jusqu'au Mardi

LE NARVAL

4 , Rue Paul Baudry

LA ROCHE-SUR - YON

Tel: (51) 37.07.42



BAR CRÉPERIE GLACIER

- Ses Galettes de BLÉ NOIR
- Ses Coupes Maison

PLACE DU MARCHÉ LA ROCHE-SUR-YUN

Tél.: 62.18.14

Sa carte des BIÈRES

Belges

Ecossaises

Allemandes

Holandaises

Anglaises

Danoises Irlandaises

Tchèques

Françaises